

LES PUPILLES
DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
AUX ARMÉES

F 9 G 50

18498

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

LES PUPILLES



DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

AUX ARMÉES

PREMIÈRE ANNÉE DE GUERRE

1914-1915

RAPPORT

présenté par M. JUST,

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

MELUN

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE

1916



LES PUPILLES DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE SOLDATS

Première année de guerre.

De l'ouverture des hostilités au 1^{er} août 1915, les colonies *publiques* ont donné à l'armée 1.523 soldats, 1282 appelés par la conscription et 241 engagés volontaires.

Au nombre de 9 (la colonie de Saint-Bernard près Lille, située dans la région envahie non comprise), ces établissements dont la population au 1^{er} août 1914 se composait de 3.092 mineurs soumis à la correction comme acquittés, comme condamnés ou comme pupilles indisciplinés de l'Assistance publique ont vu passer sous les drapeaux un contingent équivalent à la moitié de leur effectif.

L'immense majorité de cette population (99 p. 100) est formée de mineurs acquittés et de pupilles de l'Assistance qui leur sont assimilés. Les uns et les autres répondent aux ordres d'appel sous les drapeaux. La correction prononcée contre eux ne fait pas, comme les peines privatives de liberté, obstacle à l'accomplissement du devoir militaire, pas plus d'ailleurs qu'il n'entraîne l'incorporation aux bataillons d'infanterie légère. Les antécédents des mineurs seuls peuvent motiver cette incorporation spéciale aux condamnés.

Sur 232 soldats issus de la colonie correctionnelle d'Eysses, qui reçoit cependant les plus difficiles parmi les mineurs envoyés en correction, 22 seulement sont incorporés aux bataillons d'infanterie légère d'Afrique, soit 9 p. 100.

La correction ne s'étendait pas autrefois au delà de l'âge de 20 ans pour les mineurs acquittés et l'appel sous les drapeaux

avait lieu au cours de la 21^e année. Aucun pupille de l'Administration pénitentiaire, sauf l'engagé, ne passait donc directement de la colonie à la caserne. Mais la loi du 12 avril 1906 a étendu la correction jusqu'à la majorité civile et la loi du 7 mai 1913 sur le recrutement de l'armée a ramené l'âge de l'incorporation à la 20^e année. La conscription a ainsi atteint à la colonie, d'abord une fraction peu importante de chaque contingent, puis la totalité des mineurs de chaque classe soumis à la correction jusqu'à la majorité.

La question s'est donc posée pour la première fois tout récemment de savoir si l'accomplissement du service militaire serait différé jusqu'à l'expiration de la correction ou si les pupilles de l'Administration pénitentiaire seraient autorisés à rejoindre le régiment avec les jeunes gens de leur classe. Elle a été résolue par M. le Garde des Sceaux, après entente avec son collègue de la Guerre, par la circulaire du 13 octobre 1913, dans les termes suivants : « Il ne saurait être établi d'assimilation entre les mineurs auteurs de crimes ou de délits, acquittés comme ayant agi sans discernement, mais soumis à la correction jusqu'à leur majorité, et les condamnés visés par l'article 34 de la loi du 21 mars 1905.

« J'ai décidé, en conséquence, de faire bénéficier ces pupilles d'une large interprétation de la loi du 7 août 1913 et d'autoriser leur incorporation à la date fixée par l'ordre d'appel adressé à chacun d'eux.

« ... Par contre, les mineurs condamnés par application des articles 67 et 69 du Code pénal ne seront autorisés à rejoindre leur corps d'affectation qu'à l'expiration de leur peine... »

Dès 1909, la conscription touchait quelques pupilles présents dans les colonies ; en 1913, elle englobait la totalité de la classe appelée à 20 ans ; en 1914 et 1915, les trois classes incorporées depuis la déclaration de guerre.

Le contingent des mineurs passés directement de la colonie à la caserne, et restés ainsi un peu sous la tutelle de l'Administration, très faible il y a cinq ans puisqu'il n'était formé que d'engagés, atteint aujourd'hui un chiffre élevé. Cette situation imposait à

l'Administration des devoirs qu'elle s'est efforcée de remplir, et des charges qu'elle a pu assumer, grâce aux ressources dont elle dispose par la dotation du budget au chapitre « Subventions aux institutions de patronages ».

Patronage des pupilles soldats.

Créée depuis 20 ans environ, une institution complémentaire prolonge l'action pénitentiaire hors des établissements, dirige les premiers pas du mineur dans la vie libre et le suit dans la vie militaire.

Chaque colonie est dotée d'un comité de patronage, sous la présidence d'honneur du préfet et la présidence effective du directeur. Fonctionnant avec la collaboration du personnel, ce comité, dont la caisse est alimentée par les subventions de l'État, offre une tutelle bénévole aux pupilles libérés avant l'expiration de la correction et restés ainsi sous le contrôle de l'Administration. Il accorde son patronage aux libérés à titre définitif qui le sollicitent. Il cherche à maintenir un lien entre l'établissement d'origine et le libéré provisoire, et, parmi ces libérés provisoires, le soldat est plus particulièrement l'objet de ses préoccupations. Séparé de sa famille, le soldat reste éloigné du milieu qui lui a été défavorable ; la discipline du régiment constitue une heureuse transition entre la captivité et la vie libre ; la vie militaire répond aux goûts de cette jeunesse ardente, aventureuse et combative ; le relèvement du mineur s'y poursuit avec plus de chances de succès que dans la vie civile.

L'action du patronage se manifeste ordinairement par des soins moraux et des secours matériels. Elle s'exerce au moyen de la correspondance, par des conseils, des directions, des encouragements, des interventions discrètes auprès des chefs, comme aussi par le séjour accidentel à la colonie des militaires accueillis à titre de permissionnaires ou de convalescents.

Les comités donnent à leurs protégés l'argent de poche qu'ils ont mérité par leurs efforts et les effets civils qui leur sont nécessaires en quittant l'armée.

Ce patronage s'exerce conjointement avec un patronage général offert aux militaires élevés sous la tutelle de l'État, comme

pupilles de l'Administration pénitentiaire ou de l'Assistance publique, par la société de protection des engagés volontaires dont le siège est à Paris, et dont les moyens d'action plus étendus permettent de procurer des emplois aux soldats libérés.

Les comités annexés aux colonies pénitentiaires ont vu, du fait de l'appel de nombreuses classes sous les drapeaux, leur champ d'action s'étendre, en même temps que, du fait de la déclaration de guerre, s'imposait le devoir d'accentuer leurs efforts et de rendre beaucoup plus étroits leurs rapports avec les jeunes soldats. Dans ces circonstances exceptionnelles les chefs d'établissements n'ont pas méconnu leurs obligations. A des degrés divers, ils ont su imprimer au patronage une activité que ces œuvres complémentaires n'avaient jamais connue, en consacrant la totalité de leurs réserves à de nombreux subsides en argent et à des secours en nature aux patronnés militaires.

Quelques directeurs ont donné leur opinion sur le rôle du patronage en temps de guerre et voici comment ils s'expriment à ce sujet :

« J'estime que les circonstances actuelles nous imposent l'impérieux devoir d'apporter notre appui moral à tous ces vaillants qui luttent avec tant d'opiniâtreté pour la libération du territoire.. »

« Chaque fois que nos jeunes soldats m'ont donné de leurs nouvelles, je n'ai jamais manqué de répondre à leurs lettres pour les reconforter et les encourager à persévérer dans la rude tâche à laquelle ils sont appelés à participer. » (*Auberive.*)

« Quelques-uns de nos pupilles orphelins m'ont demandé de remplacer leurs parents absents et de correspondre régulièrement avec eux ; c'est avec joie que j'ai déferé à leur désir, et, chaque semaine, et plus souvent parfois, je leur adresse des lettres qui les encouragent et leur donnent l'illusion de la correspondance familiale.

..... En résumé, je m'efforce autant que possible, d'apporter à nos pupilles incorporés l'aide morale qui les reconforte et le secours matériel qui leur permet d'améliorer l'ordinaire et de se procurer les quelques petits objets qui leur sont nécessaires ou qui leur font envie. » (*Belle-Ile.*)

« Les circonstances nous faisaient un devoir d'accentuer notre patronage, de suivre nos jeunes soldats avec une sollicitude plus vigilante et plus paternelle et d'affecter aux secours matériels les réserves importantes constituées à la caisse du comité. Nos patronnés allaient être soumis à de dures épreuves ; il importait de remplacer auprès d'eux la famille absente ou indifférente, de les encourager, d'atténuer les privations et les souffrances d'une campagne longue et pénible, de soutenir en un mot cette foi patriotique et ces espérances de relèvement dont toutes leurs lettres témoignent et qui leur font considérer avec raison l'accomplissement du devoir militaire comme un honneur et l'admission dans les rangs de l'armée comme le premier pas dans la voie de la réhabilitation. » (*Eysses.*)

Effectif des patronnés militaires.

Les comités se sont occupés depuis le 1^{er} août 1914 de 894 pupilles appelés ou engagés pendant la guerre et de 656 anciens pupilles présents sous les drapeaux au 1^{er} août 1914 ou appelés depuis par la mobilisation. C'est un effectif de 1.550 patronnés militaires.

L'importance de la population présente au 1^{er} août 1914, du contingent incorporé et du contingent patronné, est résumée, par colonie, au tableau suivant (1) :

ÉTABLISSEMENTS (1)	EFFECTIF DES PUPILLES présents au 1 ^{er} août 1914.	NOMBRE DE INCORPORÉS pendant la première année	
		appelés.	engagés.
COLONIES PÉNITENTIAIRES	Saint-Hilaire	47	7
	Auberive	80	20
	Saint-Maurice	89	17
	Aniane	88	61
	Belle-Ile-en-Mer	152	9
	Val-d'Yèvre	182	57
	Les Douaires	305	43
COLONIES correctives	Gaillon	119	15
	Eysses	220	12
TOTAL	3.092	1.282	241

(1) Les établissements sont groupés d'après leur classification légale et présentés, dans le premier groupe, d'après l'âge des mineurs qu'ils sont appelés à recevoir, en commençant par les colonies réservées aux mineurs les plus jeunes.

PUPILLES de guerre.	NOMBRE DE PATRONNÉS PARMI LES PUPILLES			PROPORTION des PATRONNÉS parmi les pupilles incorporés depuis la déclaration de guerre. p. 100.
	soldats à la déclaration de guerre ou mobilisés depuis.	appelés ou engagés depuis la déclaration de guerre.	TOTAL	
TOTAL				
54	46	50	96	93
100	85	100	185	100
106	69	80	149	75
149	40	85	125	57
161	48	77	125	48
239	19	24	43	10
348	150	195	345	99
134	41	84	125	93
232	158	190	357	86
1.523	656	894	1.550	50

L'activité des comités ne se mesure pas seulement à l'effectif des patronnés; elle dépend aussi du nombre d'actes de patronage accomplis par chacun d'eux.

Après une année de guerre, le patronage se traduit par :

- Plus de 5.000 lettres écrites;
- 2.208 secours en argent envoyés en mandats;
- 243 effets d'habillement ou sous-vêtements;
- 8 colis de lainages;
- 81 objets divers;
- 184 colis d'aliments divers expédiés;
- 13 séjours offerts à la colonie;
- 1 placement procuré.

Correspondance.

On verra plus loin par les extraits de la correspondance militaire combien est ardente et enthousiaste la foi patriotique des soldats issus des colonies pénitenciaires. Les lettres sont admirables par l'esprit d'abnégation et de sacrifice qu'elles reflètent, comme par la résolution ferme manifestée à chaque page de défendre la patrie, de vaincre et de racheter les erreurs de jeunesse par un dévouement total à la France.

Même sous sa forme maladroite, naïve ou fruste, l'expression de cette vaillance et de cette confiance inébranlable dans le succès émeut et ne peut laisser indifférents les plus sceptiques.

Presque pas de traces de découragement, pas de pensées amères, pas une plainte ! C'est le désir d'être appelé au front au plus tôt qui se lit sur les lettres des jeunes recrues; la correspondance du front apporte la relation d'épisodes de guerre très vivante et très colorée, des mots de gavroche parisien, des plaisanteries qui témoignent de la bonne humeur et du stoïcisme des combattants; des hôpitaux, c'est la résignation du blessé qui nous parvient, avec l'espoir d'une rapide guérison suivie d'un retour auprès des camarades de tranchées; ou bien hélas ! ce sont les regrets attristés du mutilé qui renonce difficilement à sa place sur la ligne de feu et se sent humilié d'être mis hors de combat et dans l'impossibilité de continuer à défendre son pays.

Toutes ces lettres sont du patriotisme en action, et autant de

leçons dont nos chefs de colonies ne manquent pas de tirer parti pour l'éducation de leurs élèves. Ils donnent lecture des plus belles pages à ceux qui « entreront demain dans la carrière » pour les préparer à « marcher sur la trace de leurs aînés ».

Ce que sont les réponses à ces lettres de soldats bien décidés à faire leur devoir, il est facile de le deviner. Les exhortations au courage, à la patience, à l'esprit de sacrifice sont inutiles. On s'applique plutôt à calmer les enthousiasmes trop violents, les ardeurs téméraires et à ramener les trop impétueux combattants à une bravoure plus réfléchie, ne serait-ce que pour en assurer la durée.

Très sensibles aux témoignages de satisfaction venus de leurs anciens chefs, les pupilles reçoivent avec un plaisir visible un mot d'affection ou un compliment et ils ne manquent jamais de signaler les faits de guerre auxquels ils ont pris part et les félicitations ou les récompenses dues à leur bravoure.

Voici d'ailleurs les renseignements donnés par les directeurs de colonies sur la correspondance entretenue avec les anciens pupilles soldats pendant la guerre :

« De nombreuses lettres ou cartes me sont envoyées du front ou de la caserne par bon nombre de nos anciens pupilles; toutes sont empreintes des meilleurs sentiments et témoignent de la joie avec laquelle nos pupilles soldats accomplissent ou veulent accomplir leurs devoirs militaires. » (*Saint-Hilaire.*)

« Toutes les lettres écrites par nos pupilles sont empreintes non seulement d'un vif désir de relèvement mais encore de sentiments d'abnégation et de patriotisme qui témoignent de l'amendement de ces natures difficiles. Les plaintes sont très rares dans ces missives; mais, par contre, elles expriment toute leur foi dans le succès final..... On y trouve la preuve de l'heureuse transformation qui s'est opérée chez leurs auteurs: les mauvais instincts d'autrefois paraissent avoir à tout jamais disparu pour faire place à l'esprit de sacrifice.... » (*Auberive.*)

« Je joins à ce rapport quelques lettres prises au hasard et qui vous donneront, je l'espère, une idée générale des sentiments de bravoure patriotique et de l'esprit de sacrifice de

nos anciens pupilles.....
La grande majorité se conduit bien au front où certains se sont brillamment distingués.... L'attitude générale de nos patronnés au feu est malgré tout des plus dignes. Beaucoup d'anciens pupilles ont été blessés une ou plusieurs fois. Rien n'a pu les abattre et, à peine convalescents, tous ont demandé à repartir au feu pour donner de nouvelles preuves de leur courage et de leur dévouement. Aucune défaillance sérieuse de leur part ne nous a été encore signalée. C'est que les circonstances actuelles répondent excellemment à leur nature combative et qu'ils ont conscience — toutes leurs lettres en témoignent — d'assurer leur rénovation morale par l'accomplissement de leur devoir de soldats. » (*Saint-Maurice.*)

« Nos pupilles ont, en général, bien rempli leur devoir militaire. Leurs lettres, sauf de très rares exceptions, ne laissent percer aucun signe de découragement. Beaucoup affirment avoir sollicité l'honneur de prendre part à des missions périlleuses. » (*Aniane.*)

« Nos pupilles sont partis joyeux et pleins d'entrain... emportés par le courant d'abnégation et d'héroïsme qui a traversé la France. Aussi, j'ai confiance en eux; je sais qu'ils seront partout et toujours leur devoir et se sacrifieront volontiers pour la grandeur de leur pays. Je suis même persuadé qu'ils reviendront meilleurs et régénérés de cette horrible guerre et qu'ils n'abandonneront jamais plus le chemin du devoir et de l'honneur. Nos pupilles qui combattent en première ligne ont foi en la victoire et leur moral est excellent; ceux qui sont blessés ou malades ont hâte d'être guéris pour reprendre leur place sur la ligne de feu; ceux enfin qui n'ont pas encore combattu attendent impatiemment le moment où il leur sera permis de participer à la défense du territoire. Nombreux sont ceux qui, encore dans les dépôts, demandent à partir au front avant leurs camarades de la même classe. Presque toutes les lettres que je reçois expriment, à quelque chose près, les mêmes sentiments. Elles sont pour la plupart peut-être simples et naïves, peut-être aussi mal rédigées et encore plus mal écrites, mais on sent à leur lecture que leurs auteurs sont d'ardents patriotes et de vaillants soldats, qu'ils aiment profondément leur

pays et qu'ils ont une foi aveugle en leurs chefs qui les conduisent à la victoire finale. — Elles révèlent surtout un désir sincère et presque général de relèvement; nos pupilles regrettent leurs erreurs passées et la reconnaissance qu'ils ne cessent de nous témoigner indique clairement que notre enseignement moral a porté ses fruits. » (*Belle-Ile-en-Mer.*)

« Toutes les lettres témoignent de l'entrain et de la vaillance de nos jeunes soldats. Ceux qui sont encore dans les dépôts attendent avec impatience le moment de partir sur le front; leurs aînés, dans les tranchées, supportent allégrement les fatigues de la guerre, et quand ils voient tomber à leurs côtés leurs camarades ou leurs chefs, ils brûlent du désir de les venger. Ceux qui sont blessés n'ont qu'une hâte, c'est d'être rétablis le plus rapidement possible pour rejoindre les lignes de feu.

« Le moral de tous nos troupiers est parfait. Ils montrent une grande bravoure et ont le mépris du danger.... » (*Les Douaires.*)

« Les pupilles de la colonie correctionnelle de Gaillon se sont vaillamment conduits au feu et certains ont fait preuve d'une courageuse intrépidité. » (*Gaillon.*)

« Les lettres venues du front donnent une impression de courage, de vaillance et de certitude du succès, malgré la violence de la lutte et la longueur du séjour dans les tranchées. Pas de plaintes, pas de lassitude, pas de découragement. Le lecteur puise dans cette correspondance une confiance, un réconfort moral et une admiration profonde pour la vaillance et l'abnégation de nos jeunes défenseurs, sentiments qu'on ne manque pas de faire partager aux jeunes restés à la colonie « qui entreront demain dans la carrière », animés de la foi et de l'ardeur patriotique de leurs aînés.....

« A quelques exceptions près, les pupilles soldats s'acquittent vaillamment de leurs devoirs. Loin de les effrayer, ou de les décourager, les dangers, les privations et les fatigues de la guerre surexcitent leur enthousiasme et les conduisent à un vrai stoïcisme et aux actes de dévouement et de bravoure relevés par les ordres du jour. » (*Eysses.*)

Secours en argent.

Au cours de la première année de guerre, une somme de 8.332 fr. 50 a été distribuée par les comités en 2.208 mandats-poste, se répartissant ainsi :

	fr. c.		fr. c.
64 mandats de 1	—	montant à	64 »
524 — 2	—		1.042 »
3 — 2 50	—		7 50
686 — 3	—		2.058 »
132 — 4	—		528 »
647 — 5	—		3.235 »
3 — 6	—		18 »
1 — 7	—		7 »
81 — 8	—		648 »
66 — 10	—		660 »
3 — 15	—		45 »
1 — 20	—		20 »

2.208 mandats (valeur moyenne 3 fr. 75) montant à 8.332 50

Ces mandats vont aux jeunes soldats en garnison à l'intérieur, aux combattants sur le front, aux blessés et aux malades en traitement dans les hôpitaux ou en convalescence dans leurs familles, aux réformés et aux prisonniers de guerre.

Considérée à ce point de vue, la répartition faite par le comité qui a distribué les sommes les plus importantes et qui doit à une organisation méthodique du patronage la clarté et la précision de ses renseignements, se présente ainsi :

a) aux soldats en garnison :

1 secours de 1 fr.	montant à	1 fr.
126 — 2 —		252 —
143 — 3 —		429 —
3 — 4 —		12 —
25 — 5 —		125 —
1 — 7 —		7 —
1 — 10 —		10 —

300 secours (valeur moyenne 2 fr. 80) montant à 836 fr.

b) aux soldats en campagne :

3 secours de 2 fr.	montant à	6 fr.
108 — 3 —		324 —
55 — 4 —		220 —
109 — 5 —		545 —
75 — 8 —		600 —
5 — 10 —		50 —

355 secours (valeur moyenne 4 fr. 90) montant à 1.745 fr.

c) aux soldats blessés, malades ou convalescents dans les formations sanitaires.

6 secours de 2 fr.	montant à	12 fr.
52 — 3 —		156 —
17 — 4 —		68 —
74 — 5 —		370 —
3 — 8 —		24 —
1 — 10 —		10 —

153 secours (valeur moyenne 4 fr. 20) montant à 640 fr.

d) aux soldats réformés ou renvoyés dans leurs foyers :

1 secours de 3 fr.	montant à	3 fr.
4 — 5 —		20 —
1 — 10 —		10 —

6 secours (valeur moyenne 5,50) montant à 33 fr.

e) aux prisonniers de guerre;

27 secours de 5 fr.	montant à	135 fr.
1 — 8 —		8 —
1 — 10 —		10 —

29 secours (valeur moyenne 5,25) montant à 153 fr.

Les 9 comités de patronage ont distribué en outre les secours suivants :

COMITÉS DE PATRONAGE	NOMBRE				
	1 franc.	2 francs.	2 fr. 50	3 francs.	4 francs.
Saint-Hilaire.....	»	55	»	47	1
Auberive.....	63	104	»	12	4
Saint-Maurice.....	»	»	»	77	»
Belle-Ile-en-Mer.....	»	4	3	14	2
Aniane.....	»	2	»	9	»
Val d'Yèvre.....	»	2	»	9	17
Les Douaires.....	»	118	»	161	24
Gaillon.....	»	101	»	53	9
Eysses.....	1	135	»	304	75
TOTAUX.....	64	521	3	686	132

DE SECOURS							TOTAL	VALEUR
5 francs	6 francs.	7 francs.	8 francs.	10 francs.	15 francs.	20 francs.		
23	»	»	»	»	»	»	126	370 »
25	»	»	»	»	1	»	209	463 »
135	»	»	»	6	»	»	218	966 »
61	»	»	2	19	2	»	107	606 50
48	»	»	»	»	»	1	60	291 »
11	3	»	»	1	»	»	43	182 »
62	»	»	»	10	»	»	375	1.225 »
43	»	»	»	21	»	»	227	822 »
239	»	1	79	9	»	»	843	3.407 »
647	3	1	81	66	3	1	2.208	8.332 50

Secours en nature.

L'aide apportée aux pupilles soldats sous forme d'envoi d'effets, d'objets ou d'aliments se traduit plus difficilement par des chiffres et se prête moins à une classification rigoureuse. Elle est dénombrée tantôt par objet, tantôt par colis comprenant plusieurs objets.

Elle peut cependant se résumer ainsi :

Colis d'effets d'habillement ou sous-vêtement expédiés 243

Savoir :

paire de chaussettes.....	67
chemises	30
tricots.....	39
ceintures de flanelle.....	12
caleçons.....	18
vestons.....	43
pantalons.....	14
costumes complets.....	10
paires de chaussures ou de guêtres.....	46
colis de lainage ou de vêtements.....	8

Il a été fait 81 envois d'objets divers comprenant principalement du tabac et des articles de fumeurs, des savonnettes, des crayons et du papier à lettres.

Enfin les patronnés des colonies ont reçu 184 colis de denrées diverses, chocolat, conserves, etc., y compris les nombreux envois de pain qui vont périodiquement aux prisonniers de guerre.

Hospitalisation.

Trois anciens pupilles blessés, et convalescents, ont reçu asile à la colonie des Douaires; 3 également à la colonie d'Auberive et 7 à l'École de réforme de Saint-Hilaire, qui a procuré un placement temporaire à l'un d'eux en état de travailler.

Situation des patronnés militaires.

Les déplacements du dépôt au front, du front aux formations sanitaires, des formations sanitaires aux dépôts sont si fréquents et la nouvelle des décès et des disparitions si lente à parvenir aux comités qu'il est assez difficile de suivre de près les 1.550 patronnés et d'indiquer de façon précise la situation de chacun d'eux à une date déterminée; néanmoins les renseignements donnés par les intéressés permettent d'établir le classement approximatif suivant à la date du 1^{er} août 1915, après une année de guerre.

469 soldats se trouvaient encore dans les garnisons ou dans les arsenaux et n'avaient pas combattu.

Parmi les 1.081 combattants :

Se trouvaient sur l'un des fronts.....	508
— dans une formation sanitaire.....	165
— dans les dépôts de régiments.....	81
Étaient réformés.....	25
— prisonniers de guerre.....	64
— signalés comme disparus.....	11
— — — — — décédés sur le champ de bataille, de blessures de guerre ou de maladie...	93
Étaient déserteurs ou condamnés.....	25
N'avaient pas donné de leurs nouvelles depuis plusieurs mois.....	109

La précision des renseignements fournis par l'un des comités, qui suit de très près ses patronnés, leur donne une réelle valeur indicative.

Ce comité, celui d'Eysse, a pu dresser de ses patronnés le groupement suivant d'après la classe de conscription, à la date du 31 juillet 1915.

TABLEAU

		APPELÉS DEPUIS le 2 août 1914.			PRÉSENTS SOUS LES DRAPEAUX le 2 août 1914.			MOBILISÉS CLASSES ANTERIEURES	TOTAUX	
		Classe 1916.	Classe 1915.	Classe 1914.	Classe 1913.	Classe 1912.	Classe 1911.			
COMBATTANTS										
PRÉSENTS au front	Indemnes.....	28	32	10	8	2	6	86	120	
	Après blessures.....	7	9	9	4	4	1	34		
ÉVACUÉS DU FRONT	Dans les hôpitaux...	10	7	9	5	»	5	36	70	
	Dans les Dépôts.....	2	4	4	7	2	1	20		
	En convalescence (dans leur famille).....	»	2	2	1	»	»	5		
	Réformés.....	»	4	4	1	»	»	(1) 9		
Prisonniers de guerre		1	4	12	6	1	2	(2) 26	61	
Disparus.....		»	2	2	1	2	»	7		
Tués ou décédés de blessures de guerre.....		7	7	3	2	1	8	28		
NON COMBATTANTS										
Dans les dépôts et arsenaux.....		40	7	1	4	2	»	3	(3) 57	106
En garnison hors de la métro- pole		3	2	4	3	2	1	2	17	
Déserteurs ou condamnés...		1	3	3	2	»	1	1	11	
Soldats dont la situation est incertaine (n'ont pas donné de leurs nouvelles depuis le 1 ^{er} juin 1915).....		»	4	5	4	5	1	2	21	
TOTAUX.....		44	71	84	68	44	15	31	357	
(1) 6 réformés n° 1. (2) 2 prisonniers blessés rapatriés. (3) 2 soldats étrangers, l'un dans l'armée belge, l'autre dans l'armée italienne.										

LES PUPILLES SOLDATS MORTS POUR LA FRANCE

Les pupilles de l'Administration pénitentiaire ont déjà payé un lourd tribut à la défense du pays. Sans compter plus de 400 blessés dans les hôpitaux, dans les dépôts, en captivité ou revenus au front après guérison, sans compter 17 mutilés et 11 soldats signalés comme disparus et dont le sort est bien incertain, 91 d'entre eux sont « morts pour la France », tombés sur la ligne de feu ou décédés de blessures de guerre. Et ce martyrologe n'est pas clos, même pour la période de la première année de guerre. Chaque jour ajoute un nom nouveau à la liste de ces humbles victimes du devoir. Afin d'en perpétuer le souvenir, les noms sont inscrits dans chaque établissement sur un tableau commémoratif placé sous les yeux des pupilles. En certaines colonies même, un cérémonial d'allure militaire, d'une simplicité très émouvante, accompagne l'appel périodique des anciens « tombés au champ d'honneur ». Cette solennité est bien propre à donner aux jeunes une haute idée du devoir qu'ils vont avoir à remplir, comme le sentiment profond de la grandeur et de la beauté du sacrifice suprême.

Ces honneurs à leurs aînés, dont ils sont fiers, les relèvent à leurs propres yeux et leur inspirent les pensées saines et généreuses qui se transformeront demain en actes de bravoure et d'héroïsme sur le champ de bataille.

Liste par ordre chronologique de décès des 91 pupilles « morts pour la France ».

C. réserviste.	»	Alsace.	15 août 1914.	Eysses.
L. soldat.	124 ^e d'infanterie.	Charleroi.	22 —	Auberive.
M. —	74 ^e —	»	—	Eysses.
H. —	154 ^e —	Senlis.	2 sept. 1914.	Gaillon.
L. —	169 ^e —	Champenois.	11 —	Eysses.
P. —	155 ^e —	Chaumont-s'-Aire.	19 —	—
B. —	156 ^e —	Pricourt.	2 octobre 1914.	Les Douaires.
D. —	132 ^e —	Hôpital de Brienne.	—	Gaillon.
H. —	48 ^e —	»	octobre 1914.	Saint-Hilaire.
L. caporal.	1 ^{er} zouave.	Verzenay.	9 nov. 1914.	Eysses.
H. soldat.	1 ^{er} bat ^{on} colonial du Maroc.	El-Herri (Maroc).	13 —	Les Douaires.
C. soldat.	39 ^e d'artillerie.	Boësinghe.	16 —	Eysses.
CP. —	»	Ypres.	7 déc. 1914.	Val-d'Yèvre.

R. soldat.	111° d'infanterie.	Malancourt.	20 déc. 1914.	Eysses.
Ch. —	118° —	La Boisselle.	24 —	—
F. —	3° tirailleurs.	Bois de S'Mard.	24 —	Les Douaires
S. —	111° d'infanterie.	Meuse.	4 janvier 1915.	Eysses.
B. —	66° —	Verlorm-Hoets.	29 —	Gaillon.
B. —	161° —	Argonne.	30 —	Eysses.
B. —	112° —	Malancourt.	7 février 1915.	Belle-Ile.
P. —	26° bat° chasseurs	Vaux-les-Fal.	16 —	Les Douaires.
G. —	102° d'infanterie.	—	25 —	Belle-Ile.
R. —	» —	Keichachef.	8 Mars 1915.	Auberive.
M. —	103° —	Somme-Suippes	12 —	Les Douaires.
D. —	151° —	Vienne-la-Ville.	13 —	Gaillon.
B. —	160° —	Nord.	14 —	Eysses.
P. —	4° bat° chasseurs	Langhemarcq.	17 —	Saint-Maurice.
P. —	19° d'infanterie.	La Boisselle.	26 —	Belle-Ile.
B. —	3° bataillon d'inf°	Saint-Laurent-	—	—
	légère.	Blangy.	9 avril 1915.	Gaillon.
M. —	3° bataillon d'inf°	Saint-Laurent-	—	—
	légère.	Blangy.	13 —	Val-d'Yèvre.
D. caporal.	85° d'infanterie.	Apremont.	23 —	Eysses.
H. soldat.	128° —	Les Eparges.	25 —	Les Douaires.
L. caporal.	72° —	—	25 —	Eysses.
L.M. soldat	410° —	Bois François.	30 —	Belle-Ile.
Z. —	170° —	Les Eparges.	9 mai 1915.	Eysses.
T. —	26° —	Arras.	9 —	—
L. —	162° —	—	10 —	Gaillon.
B. —	tirail° algériens.	—	27 —	Eysses.
D. —	—	Boësinghe.	30 —	St. Maurice.
C. —	1° étranger.	Dardanelles.	31 —	Eysses.
A. —	3° zouaves.	Moulin s. Tournent.	7 juin 1915.	—
S. —	129° d'infanterie.	—	8 —	Gaillon.
G. —	131° —	Argonne.	13 —	Eysses.
J. —	66° —	Arras.	15 —	Saint-Hilaire.
P. —	147° —	Bois Haut.	21 —	Eysses.
S. —	55° —	Bois de la Grurie.	22 —	—
R. sergent.	4° zouaves.	les Dardanelles.	28 —	—
B. soldat.	66° d'infanterie.	Champagne.	1 juillet 1915.	—
N. caporal.	26° bat° de chas°.	Ravière de Souvaux	6 —	Les Douaires.
R. soldat.	2° d'inf° colon°.	Bois-de-Baurain	14 —	Eysses.
G. —	29° d'infanterie.	Tête-de-Vache.	20 —	—
L. caporal.	6° d'inf° colon°.	les Dardanelles.	20 —	Saint-Hilaire.
M. —	17° bat° de chas°.	N.D. de Lorette.	24 —	Eysses.
V. soldat.	15° —	Alsace.	31 —	—
A. —	4° d'artillerie.	Badonvillers.	1 août 1915.	—
Z. —	2° d'inf° colon°.	Hôpital	—	Auberive.
		de Dieulouard.	—	—
M. —	109° d'infanterie.	Souchez.	—	—

Pupilles soldats, dont les lieux ou dates de décès ne sont pas connus.

P. soldat.	129° d'infanterie.		Les Douaires.
G. —	1° zouaves.		—
B. —	77° d'infanterie.		—
L. —	30° b° chasseurs à pied.		—
V. —	21° infanterie coloniale.		—
G. —	4° b° chasseurs à pied.		Gaillon.
L. —	109° d'infanterie.		Auberive.
L. —	10° chasseurs à pied.		—
B. —	170° d'infanterie.		—

E. soldat.	109° d'infanterie.		Auberive.
P. —	—		—
D. —	—		—
D. —	152° —		—
T. —	21° —		—
C. —	» —		—
R. —	» —		—
A. caporal.	112° d'infanterie.		Aniane.
D. soldat.	1° zouaves.	Belgique.	—
B. —	7° bataillon de chasseurs.	Alsace.	—
D. —	140° d'infanterie.	Dardanelles.	—
R. —	58° —		—
T. —	144° —		—
T. —	2° infanterie coloniale.		Belle-Ile.
L. matelot.	» —	Dixmude.	—
Ch. —	» —	Belgique.	—
C. soldat.	72° d'infanterie.	Hôpital de Mâcon.	—
T. —	3° infanterie coloniale.	Beauséjour.	—
B. caporal.	410° d'infanterie.	—	—
B. —	» —	Hôpital de Blois.	Saint-Maurice.
J. —			—
B. —			—
C. —			—
D. —		Maroc.	Auberive.
J. —		—	—

Cette liste des victimes du devoir doit être complétée par celle des 17 mutilés de la guerre, renvoyés de l'armée, après réforme n° 1.

P. soldat.	111° d'infanterie.	Amputation d'un bras.	Saint Hilaire.
M. —	24° —	Blessures multiples.	—
M. maréc'd logis.	43° d'artillerie.	Graves blessures au genou.	Les Douaires.
C. soldat.	73° d'infanterie.	Amputation d'une jambe.	Auberive.
C. —	1° infan° col°.	— d'un bras.	Belle-Ile.
N. —	bat° — légè°.	Trois blessures graves.	Les Douaires.
B. —	74° d'infanterie.	Blessures graves.	—
B. —	—	—	—
P. —	—	— au pied.	—
SO. —	7° dragons.	—	Eysses.
D. —	146° d'infanterie.	Bles° graves à la jambe.	—
A. —	141° —	—	—
D. —	5° batail° d chas°.	Amputation de la jambe.	—
R. —	24° d'infan° col°.	— du pied.	—
M. —	146° —	Blessures à la main.	—

Deux ex-pupilles de la colonie correctionnelle d'Eysses, rapatriés par l'Allemagne comme grands blessés, sont en instance de réforme n° 1 et rentrent dans le même groupe.

LES GRADÉS ET LES DÉCORÉS

Malgré les méfiances que leurs écarts de jeunesse inspirent et justifient dans une certaine mesure, 117 pupilles ont réussi à vaincre les préventions, à gagner la confiance de leurs chefs et à mériter des *galons* en récompense de leur conduite, de leur manière de servir et de leur bravoure. 23 d'entre eux ont atteint le grade de sergent, ou de maréchal des logis, 5, celui d'adjudant et 4 ont reçu sur le front l'épaulette d'officier.

Les diverses colonies ont justifié les chiffres du tableau suivant par des indications précises sur leurs gradés.

ÉTABLISSEMENTS		NOMBRE D'ANCIENS PUPILLES ACTUELLEMENT :				TOTAUX
		Caporaux ou brigadiers.	Sergents ou maréchaux des logis.	Adjudants	Officiers.	
COLONIES PÉNITENTIAIRES	Saint-Hilaire.....	2	1	»	1	4
	Auberive.....	7	1	»	»	8
	Saint-Maurice.....	6	2	»	»	8
	Aniane.....	11	2	»	»	13
	Belle-Ile-en-Mer.....	5	1	2	1	9
	Val d'Yèvre.....	5	2	»	»	7
	Les Douaires.....	10	5	»	»	15
COLONIES CORRECTIVES	Gaillon.....	3	2	»	»	5
	Eysses.....	38	7	1	2	48
TOTAUX.....		87	23	3	4	117

Si les pupilles de l'Administration pénitentiaire ne sont pas toujours, en temps de paix, des soldats très souples et très disciplinés, ils savent, en temps de guerre mettre au service de la Patrie leurs qualités d'initiative, d'endurance, de bravoure et d'audace dont témoignent les récompenses obtenues.

La *médaille coloniale* a été décernée, pour campagne au Maroc, avec agrafe correspondante, à 7 anciens pupilles restés les protégés des comités de patronage.

T. soldat.	bataillon d'infanterie légère.	Auberive.
S. caporal.	22 ^e d'infanterie coloniale.	—
A. soldat.	1 ^{er} bataillon d'infanterie légère.	Les Douaires.
D. —	5 ^e d'infanterie coloniale.	—
M. —	3 ^e bataillon d'infanterie légère.	Gaillon.
G. caporal.	ambulancier.	Eysses.
F. —	1 ^{er} bataillon d'infanterie légère.	—

A 5 anciens pupilles proposés pour la *médaille militaire*, récompense suprême des braves et des grands blessés, savoir :

B. caporal.	163 ^e d'infanterie.	Aniane.
P. soldat.	165 ^e —	Belle-Ile.
P. —	147 ^e —	—
D. —	5 ^e bataillon de chasseurs à pied.	Eysses.
R. —	24 ^e d'infanterie coloniale..	—

s'ajoutent trois soldats qui ont déjà reçu cette distinction :

M. soldat.	80 ^e d'infanterie.	Aniane.
R. maître.	à bord du cuirassé <i>Patrie</i> .	Belle-Ile.
R. soldat.	36 ^e d'infanterie.	Les Douaires.

et 5 dont le nom figure à l'*officiel* parmi les médaillés militaires avec les mentions ci-après :

P... adjudant au 1^{er} d'infanterie.

« A pris le commandement de sa compagnie après la disparition des officiers. A commandé avec intelligence et sang-froid. Le 30 octobre, a su énergiquement maintenir sa compagnie en place sous le feu, malgré le recul d'une compagnie voisine. » (*Journal officiel* du 27 avril 1915). (*Saint-Hilaire*.)

C... soldat au 1^{er} régiment d'infanterie coloniale.

« Blessé le 13 janvier 1915 au ventre et au bras droit dans une tranchée de première ligne soumise à un violent bombardement et

qu'il fallait conserver, a donné un bel exemple de courage en consultant, malgré d'horribles blessures, la résistance à ses camarades — Amputé du bras droit. (*Journal officiel* du 9 septembre 1915.) (*Belle-Ile.*)

P... sergent-major, chef de fanfare.

« Brancardier au groupe alpin du 30^e bataillon de chasseurs, sous-officier ancien, modèle de dévouement. Étant chef brancardier, s'est exposé sans compter pour ramener ou rechercher des blessés jusqu'à proximité des tranchées ennemies. Fait prisonnier en allant chercher un blessé entre les lignes; rentré de captivité, a refusé un congé pour venir reprendre sa place sur le front au moment où son bataillon était particulièrement exposé. (*Les Douaires.*)

S... soldat au ° d'infanterie.

« Bon soldat, très brave au feu, s'est particulièrement fait remarquer le 25 mai 1915, jour où il a reçu une blessure entraînant l'amputation du bras gauche. (*Journal officiel* du 30 octobre 1915.) (*Eysses.*)

D..., caporal au ° d'infanterie.

« ... Soldat courageux et plein d'entrain, nommé caporal pour sa belle conduite au feu. Grièvement blessé le 15 mars 1915 en entraînant ses hommes à l'attaque des tranchées allemandes. — Perte de l'œil droit. (*Journal officiel* du 30 septembre 1915.) (*Eysses.*)

Un très grand nombre de patronnés des comités se disent décorés de la *croix de guerre*. Quelques-uns se sont trouvés dans l'impossibilité de communiquer les extraits des ordres du jour. La véracité de certaines déclarations établie, on peut considérer comme exact que les 21 pupilles suivants ont fait l'objet de citations diverses :

G. soldat.	12 ^e division d'infanterie. — 2 citations.	Saint-Hilaire.
G. —	45 ^e d'artillerie. Ordre de l'armée, 13 juillet 1915.	—
P. adjudant.	41 ^e d'infanterie.	—
F. —	—	—
F. —	—	—
E. soldat.	169 ^e d'infanterie. — 2 citations.	Saint-Maurice.
G. —	en traitement, hôpital 13, à Châteauroux.	—

Q. brancardier.	87 ^e d'infanterie.	Saint-Maurice.
L. soldat.	8 ^e bataillon de chasseurs.	—
G. —	en traitement, hôpital militaire Rennes.	—
A. —	141 ^e d'infanterie (blessures graves).	Eysses.
B. caporal.	22 ^e — coloniale, promu sergent.	—
L. soldat.	22 ^e — — promu 1 ^{er} soldat.	—
L. —	94 ^e — (attestation d'officier).	—
M. —	11 ^e chas ^e à pied (titulaire de la croix de guerre).	—
M. —	94 ^e d'infanterie — — —	—
P. brigadier.	2 ^e hussards — — —	—
R. caporal.	4 ^e bat ^e chas ^e à pied — — —	—
M. —	146 ^e d'infanterie (promu sergent).	—
L.R. —	154 ^e — — —	—
R. —	1 ^{er} régim ^e de marche d'Afrique (promu sergent).	—

Les citations suivantes, concernant des pupilles de l'Administration pénitentiaire patronnés par les comités de colonies, figurent au *Journal officiel*, au *Bulletin des armées* ou aux ordres du jour dont l'extrait authentique a été communiqué par les bénéficiaires.

Citations à l'ordre du régiment.

M..., soldat au ° bataillon d'infanterie légère.

« A été sérieusement blessé pour la deuxième fois depuis le début de la campagne, alors qu'il réparait en première ligne et à très petite distance de l'ennemi les lignes téléphoniques rompues par le bombardement. » Ordre du 11 juillet 1915. (*Saint-Maurice.*)

J..., soldat au ° d'infanterie (cité avec trois de ses camarades).

« Bombardiers de la compagnie, par leur ténacité, leur courage et leur sang-froid, ont empêché le 21 juin 1915, au Trapèze, l'ennemi de déboucher d'un boyau. » Ordre du 25 juin 1915. (*Val-d'Yèvre.*)

P..., soldat au ° d'infanterie.

« Toujours volontaire pour une mission périlleuse, a participé à des reconnaissances des lignes allemandes avec courage et sang-froid. » Ordre du 12 juillet 1915. (*Eysses.*)

H..., soldat au ° d'infanterie.

« Belle conduite au feu. » Ordre du 30 décembre 1914. (*Eysses.*)

A..., soldat au ° d'infanterie.

« S'est avancé, à plusieurs reprises, hors des tranchées occupées par la compagnie pour aller reconnaître les tranchées ennemies. »
Ordre du 10 juin 1915. (Eysses.)

Citations à l'ordre de la brigade.

V..., soldat au ° d'infanterie.

« Jeune soldat engagé de la classe 1916 a, comme agent de liaison, fait preuve de courage en indiquant par un fanion et sous un feu violent l'emplacement de la position nouvellement conquise par sa compagnie. A été blessé par trois fois aux mains. » Ordre du 7 juin 1915. (Les Douaires.)

P..., caporal au ° d'infanterie.

« A fait preuve de zèle, d'énergie et de courage pendant la période des travaux préparatoires aux attaques en Champagne. 9 mois de front. Légère blessure à la tête. » Ordre du 20 avril 1915. (Eysses.)

B..., caporal au ° d'infanterie.

« A donné le plus bel exemple d'énergie pour entraîner ses hommes marchant à l'assaut dans des conditions particulièrement difficiles. » Ordre du 1^{er} juin 1915. (Eysses.)

Citations à l'ordre de la division.

R..., soldat au ° chasseurs à cheval.

« Le 21 janvier, aux avant-postes de Michelbach, envoyé en patrouille pour la première fois, va reconnaître avec ses camarades les défenses d'une position fortement organisée. Avec autant de sang-froid que d'audace, et bien que sous un feu nourri trois fois renouvelé, poursuit sa mission, dépasse de 30 mètres une ligne de cadavres de fantassins français qui ne peuvent être

recueillis depuis un combat déjà ancien. Sans s'émouvoir, accomplit sa mission et fournit de précieux renseignements. Le lendemain, s'offre spontanément pour aller chercher des cadavres et leur donner une digne sépulture; il réussit et remplit son lugubre devoir. » (Les Douaires.)

B..., caporal au ° d'infanterie.

« N'a pas hésité, le 14 août, à aller, sur un terrain découvert et battu par l'artillerie ennemie, chercher, comme volontaire, son lieutenant grièvement blessé d'une balle à l'épaule et d'un éclat d'obus à la tête. » Ordre du 20 août 1914. (Eysses.)

M..., caporal au ° bataillon de chasseurs à pied.

« A fait preuve d'une bravoure exceptionnelle au cours d'une brillante attaque exécutée par le bataillon sur des tranchées ennemies devant lesquelles s'étaient brisés plusieurs assauts et qui, après avoir été enlevées, ont été organisées et retournées aussitôt contre l'ennemi, bien que soumises à un bombardement d'une extraordinaire violence. » Ordre du 22 juin 1915. (Eysses.)

V..., soldat au ° bataillon de chasseurs à pied.

« A fait preuve du plus grand mépris du danger en lançant des grenades sur un élément de tranchée ennemie, parvenant ainsi à faire cesser le feu des occupants qui gênait nos tirailleurs. » Ordre du 10 juillet 1915. (Eysses.) V. est tombé mortellement atteint le 31 juillet avant d'avoir pu produire une 2^e citation obtenue « pour être allé chercher son lieutenant mortellement frappé dans une attaque ».

T..., soldat au ° d'infanterie.

« A fait preuve de sang-froid et de courage en sortant des tranchées au petit jour avec un camarade pour aller chercher un homme blessé au cours d'une patrouille exécutée la nuit. A rapporté son corps et ses armes en plein jour. » Ordre du 27 juillet 1915. (Eysses.)

G..., caporal au * zouaves.

« Le 18 novembre 1914, sous un feu des plus violents, est allé chercher le corps de son officier grièvement blessé et l'a ramené dans nos lignes. » Ordre du 20 novembre 1915. (Eysses.)

Citations à l'ordre du corps d'armée ou à l'ordre d'une armée.

M..., tambour au * d'infanterie.

« A participé comme volontaire à une reconnaissance périlleuse au cours de laquelle il a fait preuve de hardiesse, d'énergie et de sang-froid et a été grièvement blessé. » Ordre du 2 avril 1915. (Saint-Hilaire.)

M..., soldat au * bataillon d'infanterie légère d'Afrique.

« S'est particulièrement distingué à l'assaut des tranchées allemandes; a été grièvement blessé au cours du combat. » Ordre du 2 mars 1915. (Saint-Maurice.)

P..., caporal au * d'infanterie.

« Blessé à l'attaque du 9 mai, n'est allé se faire panser que sur l'initiative de son chef de section. Une fois pansé est revenu à son poste. » Ordre du 15 mai 1915. (Eysses.)

D..., caporal au * d'infanterie.

« Entré l'un des premiers dans la tranchée ennemie, a été blessé au moment où, debout sur le parapet, il poursuivait l'ennemi à coups de pétards. » Ordre du 20 août 1914. (Eysses.)

B..., caporal au * d'infanterie.

« Blessé au combat du 5 septembre, de cinq éclats d'obus à la cuisse et au ventre, a continué à commander sa section sur la ligne de feu avec un courage et une énergie admirables; a tenu ses hommes en mains jusqu'au moment où il perdit connaissance. » Ordre du 17 octobre 1914. » (Eysses.)

J..., sergent au * d'infanterie.

« Chargé spécialement de la garde d'un barrage le 20 avril exposé à un feu violent de minnenwerfers, s'est dépensé sans compter, faisant réparer aussitôt les dégâts causés dans la tranchée. A fait preuve au cours d'une attaque allemande d'une grande énergie et a donné un bel exemple à ses hommes en lançant lui-même des grenades jusqu'à ce que cette attaque soit repoussée. » Ordre du 2 mai 1915. (Val-d'Yèvre.)

Citations à l'ordre de l'armée.

R..., sergent au * régiment de marche d'Afrique.

« A l'attaque du 28 juin, parvenu avec sa section dans une tranchée turque, a fait preuve d'un magnifique courage dans la résistance contre plusieurs contre-attaques. Est tombé glorieusement en faisant le coup de feu avec ses hommes contre un ennemi presque à bout portant. » Journal officiel du 18 septembre 1915. (Eysses.)

H..., soldat au * d'infanterie coloniale.

« Le 29 novembre sous un feu violent, s'est porté au secours d'un sergent du 87^e d'infanterie qui venait d'être grièvement blessé; l'a rapporté dans les tranchées, a ensuite aidé à mettre à l'abri un de ses camarades blessé. » Bulletin des armées du 18-21 avril. (Eysses.)

B..., adjudant au * d'infanterie.

« A, dès le début de l'attaque, pris le commandement de sa compagnie, privée de ses officiers, et l'a résolument conduite à l'assaut (30 et 31 décembre 1914.) Journal officiel du 15 mars 1915. (Eysses.)

B..., adjudant au * d'infanterie.

« A fait preuve depuis le début de la campagne d'une énergie et d'un courage au-dessus de tout éloge; s'est particulièrement

distingué pendant l'attaque d'un bois et a assuré le commandement de la compagnie dans des circonstances difficiles. » *Journal officiel* du 24 avril 1915. (*Eysses*.)

Chaque colonie s'enorgueillit, à juste titre, des glorieux souvenirs laissés par les anciens. Les citations font naître une saine et légitime fierté collective, antidote de cette déplorable gloriole dans le mal qui n'est qu'un amour-propre retourné. Elles font sur tous ces dévoyés une impression très vive et très profonde, suscitant l'idée de relèvement par la bravoure, l'idée de rachat des erreurs passées par le suprême et glorieux sacrifice à la patrie. Elles laissent dans l'esprit des plus découragés cette conviction que l'avenir n'est pas fatalement lié au passé et qu'il y a pour tous un chemin ouvert vers l'honneur par l'accomplissement du devoir militaire.

La guerre, qui a provoqué chez les pupilles de l'Administration pénitentiaire un véritable enthousiasme patriotique et l'ardent désir de concourir à la défense du pays, à déjà révélé tant de noms de braves, à ajouter à ceux des expéditions coloniales, que le livre d'or de cette jeunesse s'est enrichi subitement de nombreux actes d'héroïsme, et qu'il constitue dès maintenant un très beau patrimoine moral légué aux générations futures. Elle a signalé à l'attention des pouvoirs publics des sources d'énergie et de vaillance ignorées, modestes mais non négligeables. Elle a justifié pleinement la décision, d'inspiration généreuse, qui efface au point de vue militaire toute distinction entre les mineurs en correction et les jeunes gens de leur âge.

Enfin, elle a concouru à la réhabilitation de la « maison de correction » devant l'opinion publique.

Ces heureux résultats ne sont pas dus seulement à l'œuvre de rééducation poursuivie à la colonie par les instituteurs de l'Administration pénitentiaire et par les chefs d'établissement. Ils résultent aussi de l'action très suivie exercée sur les libérés soldats par les comités de patronage institués auprès de chaque établissement.

Malgré les rares défaillances relevées et inévitables, l'Administration a la satisfaction de constater, après une année de guerre, que ces résultats répondent aux efforts accomplis et aux sacrifices

consentis. Elle fait sienne cette conclusion de l'un de nos chefs d'établissement :

« Le résumé de l'action exercée sur nos anciens pupilles et l'exposé des résultats obtenus, étayés sur des faits précis et des chiffres d'une sincérité absolue, établissent dans leur concision voulue, qu'à quelques exceptions près nos protégés font vaillamment leur devoir de Français. Loin de les effrayer, les souffrances et les dangers de la guerre surexcitent leur enthousiasme et leur inspirent les actes de bravoure et de dévouement constatés par les ordres du jour. Ces traits d'héroïsme sont tout à l'honneur de notre méthode d'éducation et de relèvement. »

EXTRAITS DE LETTRES DE PUPILLES SOLDATS

La correspondance des pupilles est intéressante à plus d'un titre :

a) par la relation d'épisodes de guerre et des aperçus de la vie de tranchées ;

b) par la foi patriotique, la confiance et l'ardeur guerrière qu'elle reflète ;

c) par les sentiments de reconnaissance et le désir de relèvement dont elle témoigne.

Les fragments de lettres suivants sont présentés dans l'ordre ci-dessus, classés d'après leur caractère dominant :

A

*De L..., soldat au * d'infanterie.*

« Notre petit poste à nous, mitrailleurs, qui avons pour mission le soutien, l'appui de l'infanterie, est situé à 50 mètres à peine des lignes ennemies. Les avant-postes sont à 30 mètres et les postes d'écoute à 15 ou 20 mètres tout au plus.

« Constamment aux aguets entre deux murs de terre, nous menons une existence des plus monotones. Pour tout paysage, paysage de dévastation, de désolation et de mort, nous n'apercevons qu'un ciel toujours terne, des arbres au tronc fracassé, d'autre renversés, d'autres n'ayant plus de tête. Une atmosphère lourde, dégageant une odeur pénétrante de poudre, à laquelle se mêlent d'autres gaz, d'autres puanteurs provenant de corps en décomposition, rend le séjour des tranchées encore plus détestable. Puis, ce sont des tombes, toujours des tombes, partout des tombes surmontées d'une petite croix en bois où l'on peut lire un nom de héros et une date funèbre. Elles ont été creusées là, tout près de nos tranchées, car on n'a pas toujours le temps d'emporter

nos morts au loin, dans le cimetière de B. où dorment à l'ombre des chênes et des ormeaux plusieurs centaines de zouaves et de tirailleurs, tués lors des derniers combats.

« Nous n'avons pas nous autres mitrailleurs un seul moment de répit. Chacun se tient à son poste prêt à faire son devoir. Nos « moulins à café » fonctionnent très bien ; les Boches l'ont déjà appris à leurs dépens. Pour ma part j'éprouve un plaisir extrême lorsque je vois tomber des files entières de « têtes carrées », exactement comme tombent les épis mûrs sous la faux du moissonneur.

« Les attaques se poursuivent de notre côté avec une extrême vigueur. Le canon gronde sans cesse, la nuit comme le jour. Les obus passent au-dessus de nos têtes en sifflant. La fusillade crépète, les mitrailleuses font rage.

« Nous avons conquis le 7 plusieurs lignes de tranchées par une charge à la baïonnette. C'était la première fois qu'en lignes compactes je voyais s'avancer vers nous ces Boches tant haïs, ces Allemands exécrés, les envahisseurs de notre territoire. Oui, je voyais pour la première fois ces hommes au casque légendaire avancer, avancer toujours sous la mitraille qui les balayait, qui éclaircissait leurs rangs de minute en minute, de seconde en seconde. Puis, soudain, un cri retentit, fait tressaillir, frissonner tous les poilus qui s'élancent à la baïonnette. Quel courage ! Quelle boucherie ! Les baïonnettes déjà rougies s'enfoncent dans les poitrines ; des cris, des râles, des hurlements, des plaintes, des supplications, des prières, des sanglots étouffés, tout cela se confond, se mêle au cliquetis des armes et aux détonations. On frappe, on frappe toujours, aveuglé par le sang qui coule abondamment de tous côtés. Les zouaves font rage. « Pas de quartier ! » hurlent-ils, « pas de quartier ! ». Ils se souviennent de Charleroi et veulent venger leurs compagnons. Les tirailleurs eux aussi font merveille : « Capout ! Capout ! » hurlent-ils comme des chacals, « Boches, pas camarades ! ».

« La lutte s'apaise aux premières clartés du jour. Des centaines de cadavres, des blessés agonisants, des armes, des sacs abandonnés gisent là dans un pêle-mêle inextricable. » (*Saint-Hilaire.*)

De P..., soldat au ° d'infanterie.

« Je suis bombardier, grenadier et patrouilleur et je viens d'être blessé à la prise de la ferme de T. Le bombardement de préparation qui durait depuis 48 heures avait cessé une heure avant la pointe du jour. Nous étions tous fous tellement nous étions énervés par le canon et la poudre. Impatients, nous voulions partir avant le commandement.

« Enfin à 4 h. 50, tout le monde au parapet. Nous buvons notre goutte et le capitaine d'une voix forte et grave nous dit : « Enfants, j'espère que tout le monde fera son devoir de bon Français ». On téléphone à l'artillerie d'allonger le tir et la charge sonne. Nous sautons hors des tranchées aux cris de « vive la France ! » et en cinq minutes nous atteignons la première ligne. Quel spectacle effrayant ! Un grand nombre de Boches sont là morts, tués par notre 75 ; nous faisons sortir les autres de leurs trous avec nos fusées asphyxiantes.

« Enfin on saute dans la deuxième puis dans la troisième tranchée, et on reste là, on prend position. A midi, bombardement général par l'ennemi ; notre artillerie prend la supériorité ; plus de 1.000 pièces d'artillerie nous crachent dessus. A 3 heures, les Boches contre-attaquent et reprennent pied dans la première tranchée. Mais dix minutes nous suffisent pour être définitivement maîtres de la ferme de T.

« J'espère, Monsieur le directeur, que vous serez content de moi. »
(*Auberive.*)

De M..., zouave, hôpital 6, à Nantes.

« Parti de Sathonay le 10 juin, le 16, dans une attaque à Souchez, où nous avons chargé avec les tirailleurs, j'ai été blessé assez grièvement d'une balle qui m'a traversé la cuisse. Des camarades m'ont mis dans un trou d'obus, et j'y suis resté quatre jours sans boire et sans pansement. Pendant ces quatre jours, les Boches ont contre-attaqué et bombardé avec une grande violence. Moi, qui me trouvais entre les deux tranchées, je croyais bien que ce trou serait ma tombe, car le deuxième jour, comme les obus éclataient

tout près de moi, j'ai reçu deux éclats insignifiants et un troisième m'a labouré le cou assez profondément.

« Blessé le mercredi à midi, je n'ai été relevé que le dimanche soir par un adjudant du 276^e et j'étais bien content.

« J'espère en réchapper encore une fois et me venger dans une prochaine charge. Je suis déjà content, car j'ai tapé dans le tas. »
(*Saint-Maurice.*)

De L..., soldat ° bataillon de chasseurs à pied.

« Je suis passé soldat de 1^{re} classe. Il n'y avait plus qu'un sergent et moi dans la tranchée, et à nous deux nous avons maintenu nos positions et repoussé les Boches avec des pertes, jusqu'à l'arrivée des renforts. Alors ils ont pris une correction.

«Mais je suis blessé par une bombe asphyxiante, mais ce n'est pas grave. » (*Saint-Maurice.*)

De S..., soldat ° colonial.

« C'est avec beaucoup de peine que je vous écris ces deux mots. Hier soir mon camarade B. est mort. Une bombe allemande est tombée dans la tranchée ; la commotion a renversé mon camarade qui n'a pas été blessé, mais qui est devenu fou. On l'a transporté au poste de secours ; il y est mort deux heures après. Je le regrette bien, c'était mon meilleur camarade. » (*Saint-Maurice.*)

De G..., soldat ° d'infanterie.

« A la vue des Turcs on ne pouvait plus nous retenir. Au signal nous nous sommes jetés à l'eau ; mais, le malheur a voulu que nous restions pris dans les fils de fer barbelés. Nous sommes sortis comme nous avons pu ; mais pas en avant, en reculant vers le bateau. Les navires de guerre ont bombardé dans l'eau pour détruire les fils et les mines. Nous sommes repartis avec la rage d'avoir vu tomber les chefs et les camarades sans pouvoir les venger. En quelques minutes nous avons pris pied à terre...

« Sur la côte d'Europe, le 25 avril, nous avons débarqué et nous nous sommes battus deux bonnes heures dans l'eau, avec également des fils barbelés et des mines. Malgré les pertes subies, nous n'avons jamais fait un pas en arrière, si ce n'est pour nous débarasser de tous ces engins. » (*Aniane.*)

*De B..., soldat * d'infanterie.*

« Le 19 septembre nous avons chassé les Allemands qui s'étaient emparés de Saint-Dié. Cette ville reprise nous avons continué notre mouvement en avant; nous savions que l'ennemi s'était retiré à 13 kilomètres près du col de Saale où il s'était fortement retranché. Le 20, à 4 heures du matin, nous recevions l'ordre d'attaquer un vieux château dans le bois de Provenchères. A 4 heures et demie nous approchions après une vive fusillade. Les Allemands ne bougeaient pas. On dut avoir recours à notre chère baïonnette. Vivement nous mettons Rosalie au bout du fusil et allez-y, en avant les gars! Cinq minutes plus tard ces obstinés nous avaient fait place. C'était un beau coup; mais nous n'avions pas prévu l'artillerie allemande installée peu loin de nous. Et voici qu'elle se met à nous canarder; nous sortons de notre retraite, car l'infanterie boche profite du feu de son artillerie pour s'avancer. A peine déployés en tirailleurs nous recevons des feux de salve en plein rangs. C'est effroyable de voir tomber les camarades. Et ces obus qui éclatent cinq ou six à la fois! Enfin mon tour est arrivé. Nous étions quatre dissimulés dans un repli de terrain. Un obus éclate à 4 mètres de nous. Oh! l'horrible vision! Deux de nos camarades sont déchiquetés, mis en lambeaux. Je vois encore les morceaux de chair et de capote collés à l'arbre qui les abritait. Le troisième reçoit une légère blessure à la tête et moi trois éclats d'obus dans la cuisse. J'ai en outre le pied fracturé. Depuis le 20 septembre, j'ai subi plusieurs opérations.

« Eh bien! voilà, Monsieur le directeur, comment savent tomber les colons d'Eysse. » (*Eysse.*)

*De A..., caporal au * d'infanterie.*

« Pendant près de deux mois, j'ai vécu en face des barbares et notre seul plaisir était d'abattre quelques-uns de ces vilains oiseaux. Mais cette guerre invisible, ces combats de tranchées, cette inaction, tout cela ne pouvait pas s'éterniser. Il fallait en finir. En effet, un dimanche, le 20 décembre à 3 heures (nous avions reçu la veille l'ordre d'attaquer), il faisait nuit encore, tout

le régiment se déploya dans un bois à 200 mètres au plus des Boches. Vers 8 heures, 70 pièces de 75 font pendant trois quarts d'heure un roulement ininterrompu. Nous partons à l'assaut sous le feu des mitrailleuses et nous avons parcouru déjà plus de 100 mètres, lorsque notre brave colonel tombe et une balle me traverse la jambe gauche... Le nerf est brisé ce qui me fait souffrir. Mais enfin, c'était la destinée et puis c'est pour la France.... Ma mère sera enfin fière d'avoir un fils parce qu'il défend son pays. » (*Eysse.*)

*De L..., soldat au * d'infanterie.*

« La dernière fois que nous nous sommes trouvés en première ligne, à 80 mètres des Boches, pendant cinq jours, il ne faisait pas chaud. Puis il fallait se tenir constamment sur le qui-vive, car les Boches travaillaient jour et nuit à miner nos tranchées pour nous faire sauter.

« Je suis seul de la classe 1915 dans mon bataillon. Je suis bien vu à cause de mon âge et aussi de ma hardiesse, de mon courage et pour mon bon cœur.

« La première nuit que nous sommes arrivés au feu, le lieutenant a demandé des volontaires pour aller reconnaître la position des mitrailleurs boches qui se trouvaient à 80 mètres de nous. Je me suis détaché du peloton pour y aller. Le commandant a demandé mon nom pour le cas où je périrais et au retour le lieutenant m'a félicité en m'offrant un paquet de cigarettes maryland.

« Je suis revenu sain et sauf après avoir rampé pendant une heure et demie à travers les fils de fer sous le feu des boches. Je suis revenu, mais je l'ai échappé belle. » (*Eysse.*)

*De S..., soldat au * d'infanterie.*

« Je suis descendu avec mon bataillon des tranchées de première ligne; nous sommes relevés par les Anglais qui, paraît-il, vont garder entièrement le front belge. Je ne regrette pas d'avoir quitté cette pauvre Belgique. Dans la région où nous sommes, ça chauffe dur : bombardements, attaques, contre-attaques. Ces s... Boches ont des positions terribles pour nous. Nous sommes à 100 mètres de leurs tranchées et nos postes d'écoute à 20 mètres.

« Le 4 octobre nous partons dans le Nord aux environs d'Arras; la bataille y fut très rude; j'y reçus ma première blessure et fus évacué....

« Mon tour revint de partir au front dans l'Aisne. Voilà deux mois que je suis ici et la lutte n'y est pas moins rude que dans le Nord. Mais je suis content de faire mon devoir et de fournir avec tous mes camarades l'effort qui permet d'infliger aux Allemands une terrible leçon.

« Ils se souviendront des zouaves de Quennèvières. » (Eysses.)

De B..., soldat au ° zouaves.

« J'avais démenagé à la cloche de bois de l'hôpital (il était soigné d'une asphyxie par les gaz) pour aller au front tâcher d'obtenir la croix de guerre. J'étais parti le 11 avec un train d'Anglais. J'ai voyagé et mangé avec eux jusqu'au 12. Là, je m'embusque en deuxième ligne avec les zouaves; je me procure un fusil et tout le fourbi, sauf l'uniforme. Le soir on va en tranchée pour attaquer le surlendemain. J'étais content. Il était à peu près minuit quand le sergent prévient qu'une patrouille est signalée. Un camarade peu après crie « attention ! » ; on entend des craquements. Je passe au créneau et j'épaule. L'un de nous tire; j'aperçois une flamme à travers un buisson; mon fusil me tombe des mains, et il me semble que mon bras a été emporté; je regarde, mais il est encore là. On m'emmène à l'ambulance et ma blessure est pansée.

« Je ne perds pas courage et j'espère bien encore faire ma partie dans le concert. On ne démolit pas un Auvergnat comme cela... » (Eysses.)

De V..., soldat au ° bataillon de chasseurs à pied.

« Nous sommes au repos au milieu des bois (Vosges), car depuis qu'on est là nous n'avons vu que des maisons en ruines. En Alsace, nous avons occupé M... Pour prendre le village, il a fallu quatorze charges à la baïonnette; ensuite ce fut un combat de rues et de maisons. M... a été mis en ruine par nos canons et en cendres par les Boches. C'était effroyable, nous nous battions dans les ruines et les flammes. Nous sommes maintenant de l'autre côté de

la ville; mais les Boches occupent la hauteur qui la domine; ils sont dans une position admirable. Mais nous les en délogerons. » (Eysses.)

De C..., caporal au ° d'infanterie.

« Je vous écris maintenant après être sorti encore une fois de cette fournaise.

« Sans discontinuer depuis dix jours nous sommes restés en première ligne. Les Allemands n'ont pas cessé de nous envoyer des coups de fusils, des grenades et des torpilles aériennes.

« On dit toujours: les Allemands sont audacieux; mais ne croyez pas cela; ils sont braves quand ils sont en nombre; mais d'homme à homme nous sommes plus courageux et dans le cas que je vais vous citer, vous verrez que le petit Français peut hardiment se mesurer avec le Boche. Une patrouille nous est commandée; il faut à tout prix reconnaître la tranchée ennemie, savoir approximativement le nombre de ses défenseurs et ce qu'ils font.

« Joyeux de partir, nous attendons impatiemment la nuit. L'aiguille de la montre est lente à tourner.

« Enfin, ça y est; on grimpe sur le parapet le cœur plein de joie, content d'une aventure périlleuse.

« La tranchée est à 40 mètres de la nôtre. Après avoir avancé une demi-heure à plat-ventre, nous y voici. Nous touchons leurs fils de fer; la tranchée est à 4 mètres. Le cœur nous bat, nous pensons tous les trois au danger qui nous menace. Mais tant pis, le revolver et la grenade meurtrière à la main, nous avançons encore en rampant et nous écoutons les Boches causer, marcher et travailler; puis en nous moquant d'eux, nous repartons dans notre tranchée, où notre officier nous félicite et nous offre à boire pour nous récompenser.

« J'oubliais de vous dire que nous avons rapporté un casque avec les renseignements qui nous étaient demandés.

« Notre moral ne s'affaiblit pas malgré les souffrances de cette longue guerre. Nous tenons et nous tiendrons toujours les armées du Kaiser en respect. » (Eysses.)

De P..., soldat au ° d'infanterie.

« J'ai été blessé à l'assaut de la crête du plateau de V..... Ce fut dur et cher. Il ne nous reste plus un officier et sur deux com-

pagnies il n'y a plus que 21 hommes. Je croyais notre ardeur refroidie ; je m'étais trompé. Jamais pareil élan.

« J'ai vu les deux derniers hommes restés debout dans ma section, charger tous seuls la tranchée boche. C'était beau et terrible.

« Le plus triste, c'est de voir les camarades blessés que les obus achèvent de mettre en pièces. » (*Eysses.*)

B

De G..., soldat au ° d'infanterie.

« La plupart des enfants sortant de la colonie font leur devoir aussi bien, si ce n'est mieux, que les autres. Aujourd'hui nous sommes tous dévoués et prêts à sacrifier notre vie pour notre belle France.

« J'ai fait mon devoir, je suis cité, mais c'est la médaille des braves qu'il me faut. » (*Val-d'Yèvre.*)

De J..., sergent au ° d'infanterie.

« Je vous remercie de vos compliments pour ma citation et je vous assure que je ne me décourage pas. Je suis fier de défendre notre belle France et pour une noble cause. » (*Val-d'Yèvre.*)

De G..., maréchal des logis au ° d'artillerie.

« Je ne veux pas vous raconter nos petites misères vous devez certainement les connaître. Il est évident qu'en campagne on ne peut s'attendre à passer de bons moments ; mais rien à dire, c'est la guerre.

« Remarquez que l'on est tous contents et l'on aurait vraiment tort d'être autrement, surtout quand il s'agit du salut de notre pays. » (*Auberive.*)

De M..., soldat au ° d'infanterie.

« Je vous promets de faire vaillamment mon devoir, comme vous m'avez appris à le faire..... Je sais que je pars au danger, mais je n'ai pas peur., je pars le cœur joyeux, servir notre France contre des hordes de bandits. » (*Auberive.*)

De B..., canonnier au ° d'artillerie.

« Jè me sens courageux et vos conseils me rendent encore plus courageux. Voilà six mois que je suis au front ; je veux finir la campagne comme je l'ai commencée et j'espère bien avoir ensuite le plaisir d'aller vous serrer la main. » (*Auberive.*)

De D..., trompette au ° chasseurs à cheval.

« M. le Président de la République nous a passés en revue. Ce n'était pas une revue comme en temps de paix où chacun s'astiquait de son mieux. Nous revenions de passer trois semaines aux avant-postes et nous étions sales. Nos effets étaient dégoûtants, nos bottes pleines de boue des tranchées, mais nous étions tous fiers. Quoique bien fatigués nous nous redressions tout de même devant le représentant de notre chère et belle patrie. Cette boue dont nous étions couverts, nous la portions avec orgueil, nous l'avions ramenée du champ de bataille où hélas ! bien des camarades sont restés. Le Président nous a fait un discours et nous a tous félicités. L'émotion nous étreignait et nous étions heureux. Pour ma part, les larmes me sont venues aux yeux.... Nous sommes tous pleins d'entrain, confiants et prêts à faire notre devoir de Français jusqu'au bout. Les Boches cèderont et soyez certain que la victoire finale sera pour les alliés. » (*Saint-Maurice.*)

De L..., hôpital militaire 29 bis, Montpellier.

« La marche vers la victoire s'accroît et l'enthousiasme grandit. Tous les blessés veulent repartir. Nous avons laissé sur le front des camarades qui nous ont vengés de nos blessures. A notre tour d'aller venger ceux qui ont été frappés après nous. » (*Aniane.*)

De V..., caporal au ° étranger.

« Je viens d'être désigné pour partir aux Dardanelles. Pour moi, c'est une grande joie car il y a longtemps que j'attendais. C'est une honte de rester dans les dépôts. Je vais enfin pouvoir gagner les galons de sergent. En avant ! Vive la France !

« Je suis content de marcher avec le général X... car j'ai été sous ses ordres à Casablanca. » (*Aniane.*)

De C..., soldat au ° d'infanterie coloniale.

« Je suis prêt de nouveau à faire mon devoir ; car je ne me considère pas encore comme quitte envers la Patrie..., pour la seconde fois je vais au feu. Là alors je paierai ma dette à la France.

« Recevez, Monsieur le Directeur, le salut d'un de vos anciens pupilles à qui vous avez inspiré le sentiment du devoir et de l'honneur et qui ne craindra jamais de donner sa vie à la Patrie. »
(*Belle-Ile.*)

De C..., sous-lieutenant au ° d'infanterie.

« J'espère qu'avant de mordre la poussière à mon tour, j'aurai le plaisir de descendre quelques Boches, non pas que comme homme j'en sois content, mais parce que comme Français c'est mon devoir et comme soldat, je les rends responsables d'atrocités sans nom.

« La guerre ! Je ne puis vous dire tout ce qu'il y a de triste et de beau sur un champ de bataille ; mais ce que je puis vous attester, c'est que la race dégénérée que nous étions pour l'Allemagne a depuis trois mois retrouvé ses qualités d'autrefois ; nous savons coucher sur la terre, dormir sous une pluie de mitraille, braver les marmites et marcher sur les baïonnettes boches le sourire aux lèvres et la cigarette au bec, aussi froidement que s'il s'agissait d'aller au théâtre. Si j'ai le bonheur de revenir (a été tué), ce dont je doute, j'irai vous saluer et vous dire ce que j'ai vu accomplir par la fière race gauloise.

« J'ai rendu mes galons de sergent-major parce que, sous prétexte que j'étais sergent-major, on refusait de me laisser prendre part aux coups risqués (reconnaissances des positions ennemies). J'ai demandé à rejoindre le fier °, mon régiment, ce qui m'a été accordé. Mais je suis à l'heure actuelle proposé comme sous-lieutenant pour prendre le commandement d'une compagnie. Je n'aurai plus longtemps à vous écrire, car vous n'ignorez pas qu'une telle promotion équivaut à un acte de décès. Le seul désir que j'exprime, c'est de mourir devant l'ennemi en fuite ;

je me f... du reste. La France avant tout, et pour elle, je sacrifie tout, [foyer, femme, enfants. »

Du même :

« Je suis officier depuis le 1^{er} novembre.. C'est à vous, Monsieur le Directeur, que je dois mon épaulette ; c'est vous qui m'avez indiqué le chemin de l'honneur. Vive la France ! Et en avant, sans faiblesse et sans crainte du danger ! » (*Eysses.*)

De L..., brigadier au ° cuirassiers.

« Que ce mot « heureuse année » ne vous choque pas ; car tout en comprenant très bien que les circonstances ne portent pas à la joie, j'estime que le fait d'être victorieux, et nous le serons, nous permet de dire bien haut : bonne année pour la France et ses alliés qui combattent pour une cause juste et sainte. » (*Eysses.*)

De G..., soldat au ° d'infanterie.

« A la déclaration de guerre, j'ai essayé par trois fois de m'engager pour la durée de la guerre ; malgré tous mes efforts, je n'ai pu y parvenir.

« Aujourd'hui, je suis tranquille, car depuis un mois, je suis au °, le régiment de fer. Je suis très heureux ; mon vœu le plus cher est enfin accompli. Le noble métier des armes m'est ouvert et je suis élève caporal... A mes premiers galons, je demande à partir au feu. » (*Eysses.*)

De G..., caporal télégraphiste au ° d'infanterie.

« Ayez confiance dans la victoire ! Elle sera peut-être longue, mais elle est certaine. Ayez confiance en nous ; nous tiendrons comme de bons Français, jusqu'au bout. Nous sommes des poilus, de vrais guerriers et rien ne nous arrêtera. Je ne souhaite qu'une chose, de continuer à faire mon devoir, comme je l'ai fait jusqu'à ce jour.

« Nous avons douze mois de campagne et cela ne nous décourage pas d'en faire encore autant. Avec de la volonté, nous y arriverons. » (*Eysses.*)

De B..., soldat au 1^{er} d'infanterie.

« Nous sommes depuis huit jours dans les tranchées auprès de la route de Béthune. La vie n'est pas toujours rose ici, mais enfin on en prend son parti. Moi, je suis toujours joyeux, car vous avez su m'apprendre la patience et le courage. Avec cela, je ne crains pas grand chose. Sûrement j'aimerais mieux la guerre en rase campagne que cette vie d'inaction. Ce qui nous soutient, c'est la certitude de la victoire finale par l'anéantissement de cette s... race. » (*Eysses.*)

De L..., soldat au 1^{er} d'infanterie.

« Je puis vous dire avec le cœur plein de joie que cette fois, l'heure de me battre, si impatiemment attendue, est enfin arrivée; mon départ pour le front est fixé à samedi. Je crois aller en Argonne. Encore convalescent et loin d'être guéri, ma souffrance fait battre mon cœur plus fort à l'approche du champ de bataille. Il m'importe peu qu'il cesse un jour de battre si j'entends ces mots : « Victoire française ! » Soyez certain que je ne reculerai pas devant l'ennemi et que sa résistance ne fera qu'exalter mon courage. Ce sera : Vaincre ou mourir !... Moi qui me suis montré parfois si indiscipliné à la colonie, je n'ai pas eu un jour de consigne, pas même un jour de corvée à la caserne. Estimé de mes chefs, je suis élève caporal et chef de chambrée. Il ne me reste plus qu'à justifier cette estime sur le front par mon courage à remplir tous mes devoirs. Je le ferai, et, si je tombe, je mourrai la conscience tranquille. » (*Eysses.*)

De G..., soldat au 1^{er} d'infanterie.

« Je pense que la prépondérance de l'ennemi touche à sa fin. Nous imposons dans tous les secteurs que j'ai parcourus le silence à leurs batteries par un feu cinq ou six fois plus violent. Notre artillerie et nos retranchements sont formidables et le temps ne fait qu'augmenter notre puissance. Je ne vous cacherai pas que nous espérons la grande offensive avant l'hiver, car vous comprenez que

la perspective de la mauvaise saison à passer dans nos terriers n'a rien d'attrayant. Mais, s'il le faut, nous ferons comme nos frères de 1914 et nous sommes déjà pour la plupart accoutumés à cette idée.

« Les Allemands ont beau faire, ils ont obtenu leurs plus beaux succès; la victoire n'est plus pour nous qu'une question de temps.

« Sur quelques points, ils sont cependant encore fanfarons. Il y a quelques jours, ils sont venus poser à 40 mètres de notre tranchée une pancarte représentant les Alliés maigres, hâves, décharnés, courbés sous le joug de gros Prussiens qui, pipe à la bouche, les faisaient travailler à leurs futures moissons. En bas de la pancarte, comme légende, se lisaient en français quelques vers disant notre douleur de travailler pour eux, après nous être bercés de l'espoir chimérique de les faire travailler pour nous.

« Comme réponse, à la même place, nous avons planté une autre pancarte avec une lettre faite en allemand par notre interprète et la suscription « réponse payée ». Seulement, en dessous était dissimulée une grenade, dont la tige faisait corps avec le piquet, de façon qu'en arrachant le piquet, on faisait exploser la grenade.

« Ayant quitté le secteur le lendemain, je n'ai pas connu le résultat. Ça ne fait rien. Ils ont dû la trouver mauvaise. Voilà les divertissements un peu féroces et sanguinaires que nous nous offrons. Que voulez-vous? il faut bien rire. Nous sommes jeunes... » (*Eysses.*)

De C..., soldat au 1^{er} zouaves.

« J'ai encore trois ou quatre jours avant d'avoir à prendre part à l'action la plus violente que je verrai sans doute jamais.

« Le canon va tonner longtemps; puis une lutte opiniâtre s'engagera et il faudra vaincre ou mourir. Ces mots m'ont fait sourciller dans le passé; ils ne me font plus grand chose à présent. Je fais avec joie le sacrifice de ma vie pour me réhabiliter et pour sauver mon pays. Heureux ceux qui pourront assister au triomphe des Alliés; ce jour sera une grande fête et nous l'attendons avec impatience... » (*Eysses.*)

De A..., sergent au ° zouaves.

« Je viens d'être blessé; je devais passer adjudant et je perds tout espoir d'obtenir mes galons avant un an. Mais il me reste la joie d'avoir vu une fois de plus les Boches battus. Je suis content et fier car j'ai rempli mon devoir de bon Français et je crois avoir racheté toutes mes fautes de jeunesse. » (*Eysses.*)

De C..., soldat au ° d'infanterie.

« Un éclat d'obus m'a enlevé l'index de la main droite et l'a ouverte jusqu'au milieu. Ce n'est pas grand'chose, mais il faudra du temps et c'est ce qui m'ennuie le plus.

« Je ne demande qu'à retourner au front le plus vite possible; ça me fait plaisir de voir les Boches se sauver ou se rendre. Alors, on est content, on ne sent plus le sac ni tout le fournement; on a, comme on dit, le cœur à l'ouvrage. » (*Eysses.*)

De A..., caporal au ° d'infanterie.

« Après de longues et dures épreuves, je me retrouve encore sur un lit d'hôpital.

« Ce malheur me retarde dans ma marche; j'allais être nommé sergent aux prochaines accalmies, mais le sort m'a été contraire car me voilà blessé. Vous pensez peut-être que je suis un ingrat de vous avoir laissé sans nouvelles. Le temps manquait réellement. Je me suis battu à S... en collaboration avec les Alliés; je travaillais pour la France et quelquefois j'oubliais une pauvre mère pour penser à la Patrie. Je pense que vous serez heureux de savoir que l'on fait son devoir. L'heure présente efface le passé... » (*Eysses.*)

De B..., adjudant au ° d'infanterie.

« Je vous écris blotti dans un petit trou, une toile de tente devant moi pour que la lumière ne soit pas reflétée à l'extérieur, car il pourrait m'arriver quelques grenades sur la figure ainsi qu'à mes braves soldats. Oh! mais, croyez-le, elles ne seraient pas sans réponse de leur part. Enfin, après quinze mois de campagne je suis toujours debout et prêt à les recevoir si l'envie leur prend de venir nous rendre visite. » (*Eysses.*)

C

De P..., adjudant au ° d'infanterie.

« Pupille de Saint-Hilaire, je sais à qui je dois ce qui m'advient. Je sais où j'ai trouvé le tuteur qui, depuis près de 8 années, me fait marcher dans le chemin de l'honneur.

« En sortant de la colonie comme engagé volontaire, j'ai eu comme tâche de prendre place dans la société. Dès le temps de paix, j'ai acquis l'estime de mes chefs et mes galons de sergent. De plus, j'ai senti qu'il fallait, en cherchant à me réhabiliter... faire honneur à l'École de Réforme de Saint-Hilaire.

« Aujourd'hui, je suis heureux de vous annoncer que depuis le 4 novembre, je suis adjudant et que depuis le 26, je suis proposé pour la médaille militaire... Veuillez dire à vos jeunes gens qu'il n'y a pas de faute sans pardon et qu'en suivant la ligne de conduite que vous leur tracez, ils sont sûrs de reconquérir l'honneur perdu. » (*Saint-Hilaire.*)

De L..., soldat au ° d'infanterie.

« Je sais, monsieur le directeur, que vous êtes vraiment heureux lorsque vous apprenez qu'un tel se comporte bien dans la vie civile, qu'un autre est parvenu, grâce à son travail, grâce à vos conseils, grâce à l'instruction acquise à l'École, à se créer une situation dans la société. Mais en ce moment, à cette heure critique, n'êtes-vous pas plus fier de toute cette légion de vaillants combattants qui, jadis, étaient vos élèves ou les élèves de vos prédécesseurs? Tous, j'en suis persuadé, se souviennent comme moi des longues années passées sous votre tutelle..., tous cherchent à vous faire plaisir. Comme vous me le dites, je rachète mon passé, mon détestable passé. J'ai déjà commencé à le racheter; mais, pour qu'il soit complètement oublié, il me reste encore bien des choses à faire. Et cependant, n'ai-je pas fait preuve de courage, de bravoure, lors de la fameuse attaque de Q... le 6 juin dernier? Là, je me heurtai aux Boches pour la première fois. J'ai vu des centaines de camarades tomber à mes côtés, et pourtant, loin de reculer, j'ai toujours avancé. Les obus tombaient dur, les balles sifflaient à mes oreilles

et, inébranlable au milieu du danger, entraîné par l'ardeur irrésistible des tirailleurs algériens qui nous précédaient, je me suis servi de la baïonnette avec succès...

« Je n'hésiterai pas de nouveau, soyez-en bien persuadé, à m'élancer un des premiers en avant, comme je l'ai fait à Q... pour venger mes camarades morts, pour la plus glorieuse des causes, la défense sacrée du sol de la Patrie. » (*Saint-Hilaire.*)

De A..., infirmier au 1^{er} d'infanterie.

« Quand j'étais à l'âge de vos pupilles, j'avais besoin de conseils et chez vous j'ai reçu l'éducation nécessaire pour devenir un bon citoyen, capable de remplir sa tâche dans les circonstances si critiques que la France traverse.

« Ah! si on savait toujours, quand on est jeune, écouter les bons conseils que l'on reçoit de vous! » (*Auberive.*)

De B..., soldat au 1^{er} bataillon d'infanterie légère d'Afrique.

« Le régiment a assoupli mon caractère. J'ai compris, un peu tard, que l'enseignement que vous vous efforciez de nous donner est bon et j'ai regretté plus d'une fois de n'avoir pas profité des leçons morales de la colonie. Mais à l'heure actuelle, j'ai les yeux ouverts et je sais quelle est la bonne route. J'ai quitté définitivement le chemin caillouteux où je butais à chaque instant... J'ai subi les atteintes des gaz asphyxiants, mais je suis rétabli et mon seul désir c'est de retourner au front et de faire ce que font chaque jour des millions de Français. » (*Aniane.*)

De CH..., soldat au 1^{er} zouaves.

« J'ai trois blessures..., mais je suis content. J'ai fait mon devoir de bon Français; j'ai racheté une faute en défendant mon pays et j'ai témoigné ainsi ma reconnaissance à ceux qui m'ont remis dans le bon chemin. » (*Aniane.*)

De L..., soldat au 1^{er} hussards.

« Je suis tout à fait remis de mes blessures. J'ai été très bien soigné et je suis étonné du profond dévouement des femmes françaises... Quand je serai sur le front, je vous écrirai toujours, car

vous me dites que cela vous fait plaisir et j'ai l'intention de vous faire plaisir. C'est bien peu n'est-ce pas pour la reconnaissance que je vous dois? Mais que voulez-vous, tout ce que je puis faire, c'est d'aimer ceux qui m'ont mis dans le droit chemin... Aujourd'hui, on a présenté le drapeau aux jeunes recrues. J'ai été très touché quand le commandant a dit: « Dans ses plis, il renferme l'espérance, l'honneur et la Patrie. Il n'est point question de bravoure, car, pour des Français, ce serait superflu. » J'avais les larmes aux yeux et je pensais à ceux qui sont arrachés aux tendresses d'une mère; ils sont plus malheureux que moi et je les plains de tout mon cœur. » (*Aniane.*)

De B..., soldat au 1^{er} bataillon d'infanterie légère à Gabès.

« Pendant que j'étais à la colonie, avec l'esprit mauvais qu'on a à cet âge, la discipline et l'école me pesaient, je peux l'avouer; mais, au régiment, j'en ai compris toute l'utilité. La manœuvre, une corvée, n'était cependant qu'un jeu d'enfant auprès de nos exercices. Et combien de fois n'ai-je pas regretté, quand j'étais bleu, de n'y avoir pas prêté plus d'attention!... Voilà toute mon odyssée. Je pense que j'ai fait mon devoir et racheté les bêtises de jeunesse, les idioties que l'on fait sans en mesurer l'étendue.

À l'heure actuelle, je ne souhaite qu'une chose, c'est de retourner au feu afin de continuer à faire mon devoir. » (*Val-d'Yèvre.*)

De F..., soldat au 1^{er} d'infanterie coloniale.

« Je vous écris pour m'acquitter de la triste mission que j'ai promis de remplir à un de mes plus grand camarades tombé sur le champ de bataille, au mois d'octobre dernier. Ses volontés étaient, s'il était tué, d'être inscrit sur la plaque commémorative du réfectoire de la colonie. Et comme j'avais toujours promis, j'ai tenu à m'acquitter de cette mission... C'est le soldat P... Comme le même sort peut m'arriver, si vous l'apprenez un jour, il y aura peut-être une place pour moi? » (*Les Douaïres.*)

De P..., soldat au 1^{er} d'infanterie.

« Excusez-moi si, après un si long silence, je prends la permission de vous écrire. Jusqu'ici, j'ai cru bon de ne pas remuer le passé et de ne pas faire savoir ce que j'étais devenu.

« Je suis resté d'abord ce que j'étais, et la caserne m'a vu plus souvent puni que félicité; mais, sur le front, je suis devenu un autre homme. J'ai une citation; je viens d'être décoré de la croix de guerre et j'espère, d'ici peu, vous annoncer que j'ai gagné la médaille militaire...

Je me rappelle très bien les lettres de quelques anciens camarades, faisant de la discipline du régiment un immense épouvantail. Je ne sais pas si c'est la guerre qui l'a changée, mais je la trouve plutôt fraternelle, et il faut vraiment être une sale tête pour se faire punir.

« Que nos camarades sachent toutefois que si nous sommes plus libres qu'eux sur le front, nous y sommes aussi plus exposés aux privations et aux balles. » (*Eysses.*)

De S..., soldat au ° d'infanterie.

« Que vous dirai-je? Il s'est passé tant d'événements depuis ma sortie de la colonie.

« Maintenant, je rachète la faute commise il y a cinq ans et, comme beaucoup, je la paierai de ma vie. C'est mon devoir, je le remplis.

« Blessé le 15 septembre à la bataille de la Marne, d'une balle dans la jambe gauche qui m'a fracturé le péroné, je suis aujourd'hui dans un bataillon de marche et les Allemands commencent à nous connaître... J'ai du courage et je n'ai jamais failli à mon devoir. Si le destin veut que je tombe au champ d'honneur, soyez certain que ma vie sera payée par d'autres vies allemandes. » (*Eysses.*)

De R..., soldat au ° tirailleurs indigènes.

« J'aspire à mon retour au front. Je veux encore des exploits, je veux montrer à ces maudits Boches ce qu'est un petit pioupiou français. « Des galons ou la mort! » voilà ma devise.

« Je veux des galons pour me réhabiliter et suivre la carrière militaire, pour reparaître devant ma famille la tête haute le regard assuré.

« Je vous donne ma parole d'honneur que ma résolution est déterminée et que je me présenterai un jour à vous, respectable et digne d'estime. » (*Eysses.*)

De G..., soldat au ° d'infanterie, déserteur repentant.

« Eh que suis-je, qu'ai-je été pour mériter vos secours? Un voyou, toujours puni, qui se laissait entraîner, insouciant de l'avenir. Ah, si j'avais su! Combien j'aurais aimé ceux que je considérais comme mes ennemis. J'ignorais la vie, je croyais au rêve de la liberté et, une fois libre, j'ai su à mes dépens ce que valaient mes amis

« Comme un imbécile, entraîné et détraqué par eux, je suis parti en Angleterre espérant y vivre heureux. Mais l'exil est triste et je n'ai pas tardé à regretter ma désertion. J'ai souffert et je souffrais encore de ma faute lorsque la guerre est venue. Heureux de verser mon sang pour notre beau pays, je suis rentré en France pour faire mon devoir à l'heure du danger.

« Puisque je suis redevenu Français, oubliez ma faute, aidez-moi à la réparer, ne regardez en moi que le soldat prêt à défendre son pays jusqu'à la dernière goutte de son sang. » (*Eysses.*)

De D..., soldat au ° bataillon de chasseurs.

« Je reviens du front et suis en bonne santé malgré une blessure au pied gauche.

« Excusez-moi si j'ai gardé le silence depuis mon départ. Je vous écris maintenant parce que j'ai à mon actif sept mois de guerre, deux séjours au front et deux blessures, l'une d'un éclat d'obus, l'autre d'une balle.

« Je ne suis plus si fougueux qu'à Eysses et j'espère, si le destin ne s'y oppose pas, devenir un jour quelqu'un.

« Je remercie tous ceux qui, auprès de vous, collaborent par leur enseignement à votre œuvre du relèvement moral des esprits égarés. Soyez persuadé qu'un jour viendra où je me serai rendu digne de leurs leçons. » (*Eysses.*)

De F..., soldat au ° d'infanterie.

« Il y a quelques jours, j'ai lu sur une tombe où il n'y avait qu'un képi et un morceau de papier :

« D... tué le 29 avril, soldat au ° d'infanterie. » Ça m'a fait quelque chose de voir là mon camarade d'Eysses, et, ma foi, je lui ai fait une croix, car il n'en avait pas; je lui ai arrangé un peu sa tombe et je suis parti bien triste. » (*Eysses.*)

De P..., soldat au ° d'infanterie.

« Je suis heureux de voir par votre lettre que j'ai laissé une bonne impression dans votre établissement. Moi aussi, j'ai emporté un souvenir profond de la bonté que chaque membre de votre personnel a eu pour moi et particulièrement de vous. Quoi que le destin puisse me réserver, je saurai être à la hauteur de mon devoir de soldat; je n'oublierai pas que je me dois au pays et tous mes efforts seront consacrés à la grandeur et à la victoire de la France. »
(*Eysses.*)

De M..., soldat au ° d'infanterie.

« Vous aurez la bonté de vouloir bien m'excuser si j'ai tant tardé à vous écrire; j'aurais bien voulu le faire, mais je ne m'en sentais pas digne. Je savais pourtant bien votre indulgence pour nous autres, pauvres égarés; malgré ça, j'aurais cru abuser. Et cependant, j'étais sûr que ces quelques lignes de votre ancien pupille vous auraient fait plaisir, surtout vous apprenant qu'il est dans la bonne voie.

« Jusqu'à présent, j'ai tout fait pour mériter l'estime de mes chefs que j'ai eu à convaincre de ma bonne volonté. Je fais partie d'un corps choisi comme bombardier; j'ai déjà été blessé deux fois, mais pas gravement, et je sors de l'ambulance, guéri d'une blessure à la main droite par éclat de torpille aérienne... Nous nous demandons tous quand viendra le jour de l'attaque.

« Enfin, monsieur le directeur, je me bats dans l'espoir que notre France et ses alliés viendront à bout de ces barbares.

« Dites à mes camarades de la classe 17, impatients eux aussi de se battre pour la France, que le jour où ils partiront, ils s'appliquent à mettre à profit la discipline qu'ils ont acquise dans l'établissement.

« Je ne peux que les encourager à s'habituer à obéir, c'est tout ce qu'une « forte tête peut leur dire » . (*Eysses.*)

De M..., soldat au ° d'infanterie.

« Jamais je ne vous oublierai, car depuis que j'ai quitté l'établissement, vous n'avez pas cessé un seul instant de me faire du bien. Aussi combien je vous suis reconnaissant, et je le suis pour

toujours. Que faire pour vous montrer l'affection que j'ai pour vous? Je crois que ce qui vous fera le plus de plaisir, c'est de faire toujours mon devoir et de vous donner de mes nouvelles. »
(*Eysses.*)

De D..., sergent au ° d'infanterie.

« J'ai très grand plaisir à voir que vous pensez aux enfants que vous avez eu tant de peine à ramener dans le droit chemin. Je vous remercie donc beaucoup de vos encouragements. Travaillant plus que jamais à mes devoirs de soldat, j'espère prouver que des enfants perdus placés entre vos mains ne sont pas perdus. Déjà, je viens de recevoir les galons de sergent et je crois que cette petite nouvelle vous fera plaisir. Elle est la première marque de ma reconnaissance pour la peine que vous avez prise à me mettre dans la bonne voie. » (*Eysses.*)

De B..., caporal au ° étranger.

« Malgré mon long silence, je n'oublie pas ceux qui m'ont mis dans la bonne voie. J'ai pu me marier dans notre petite ville de V. où j'ai trouvé mon bonheur. Je vous remercie beaucoup ainsi que mes anciens chefs, surtout mon vaillant contre-maître qui a su bien m'apprendre mon métier.

« Je me suis engagé dès le début des hostilités pour la durée de la guerre, voilà déjà neuf mois, et j'ai pu obtenir, par mon énergie et mon activité, moi, étranger qui n'avais jamais fait de service, les galons de caporal. Je fais partie d'une section de mitrailleurs et je m'en sors très bien. Vous voyez que, quoique père de famille, je n'ai pas réfléchi deux fois pour défendre notre France. » (*Eysses.*)

De L..., soldat au ° bataillon d'infanterie légère d'Afrique.

« Pardonnez-moi de m'exprimer ainsi, mais je suis fou de joie et de bonheur d'apprendre par les deux lettres que vous me communiquez que mon chef de bataillon va me faire rentrer dans un régiment de France. On me donnerait une fortune que je ne serais pas plus heureux, je vous le jure. Je vous suis profondément reconnaissant et les mots me manquent pour vous exprimer

ma gratitude. Mais je vous la prouverai; aussitôt rentré je vais au feu et j'obtiendrai la médaille ou je tomberai. » (*Eysses.*)

De L..., soldat au ° bataillon de chasseurs à pied.

« C'est en qualité d'ancien pupille que je me permets de vous écrire ces quelques lignes. J'ai 34 ans et je me souviens très bien des surveillants avec qui j'ai travaillé et que j'aurais dû écouter mieux, des instituteurs qui ont fait une partie de mon éducation. Que mes petits camarades sachent bien comprendre les conseils qui leur sont donnés en votre établissement, car ceux qui ne les écouteraient pas, plus tard en souffriraient.

« Je suis dans les tranchées, à moitié abasourdi par le bruit de tonnerre des gros canons. Il n'y fait pas bon avec le froid et la pluie. Aussitôt qu'un de nous montre la tête, la fusillade recommence sans répit. Mais, peu importe! Je connais le courage de mes camarades de tranchée; nous tiendrons et nous vaincrons, car notre volonté est supérieure à toutes les épreuves. » (*Eysses.*)

De G..., soldat au ° d'artillerie.

« Je ne pourrais vous dire combien notre joie est grande lorsque, séparés de nos familles par la horde barbare, nous voyons que des hommes comme vous font tous leurs efforts pour adoucir notre sort et nous venir en aide.

« Vous pouvez être sûr que nous, soldats français, nous faisons aussi tous nos efforts pour défendre le pays et conduire notre patrie à la victoire... Le moral est très bon chez nous; la batterie a été citée à l'ordre du jour. Je suis heureux d'avoir été élevé près de vous et je remercie mes instituteurs qui m'ont appris mon devoir de Français, car, aujourd'hui, je mets leurs leçons en pratique. » (*Eysses.*)

De D..., soldat au ° chasseurs à cheval

« J'ai été très négligent envers vous. J'ai cependant souvent songé à l'indulgence que vous avez eue à mon égard. Vos bons conseils me sont souvent revenus à l'esprit, ainsi que ceux de mon instituteur, pour qui j'ai beaucoup de reconnaissance.

« En ce moment, je me trouve en Alsace. Nous y faisons du bon travail. Ainsi, la semaine dernière nous sommes montés à l'assaut et nous avons jeté aux Boches des bombes et des grenades à profusion; nous leur reprenons du terrain; c'est avec beaucoup de peine, mais nous y arrivons. Je suis fier de faire partie des armées de la République où, chaque jour, s'accomplissent de beaux actes de dévouement et d'héroïsme. » (*Eysses.*)

De T..., soldat au ° d'infanterie.

« La vie que nous menons est rude, mais le grand air est bon. Ici, de petites santés ont une résistance étonnante. La canonnade jour et nuit fait toujours quelques victimes. Que sera-ce quand les grands jours de l'offensive seront venus? C'est alors que, plus que jamais, il faudra aux poilus du « cœur au ventre ». La guerre des tranchées a ceci de particulier qu'elle ne présente pas d'imprévu. Mais demain, ce sera les yeux dans les yeux qu'il nous faudra fixer la mort avec toutes ses horreurs, et il y en a!

« J'espère que toujours je ferai honneur aux principes de courage que vous m'avez enseignés. Ce sera mon merci pour toutes vos bontés qui viennent me trouver jusque sur le champ de bataille. » (*Eysses.*)

De la mère du soldat D...

« J'ai l'honneur de vous faire savoir que mon fils est tombé sur le champ de bataille à Boesinghe le 30 mai, me conformant ainsi à sa recommandation, lorsqu'il est parti pour le front, de vous avertir s'il mourait. » (*Saint-Maurice.*)

De la mère du soldat L..., caporal au ° zouaves.

« Mon fils avait reçu une lettre de vous datée du 25 juillet. Elle lui a fait grand plaisir. La veille de sa mort, de l'ambulance, il m'a écrit que de tels témoignages d'intérêt et d'affection lui faisaient oublier toutes ses souffrances. »

L... avait chargé un prêtre ambulancier de ses dernières volontés, et lui avait recommandé instamment de prévenir deux personnes de sa mort, sa mère et son directeur. (*Eysses.*)

MELUN. IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE. — M 1538 /
